



Centre Communal d'Action Sociale

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2026

BUDGET PRINCIPAL M57
BUDGETS ANNEXES M22

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	6
B - Modalités de vote du budget	7
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent – Résultats	8
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	9
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	10

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	12
B1 - Présentation des AP votées	13
B2 - Présentation des AE votées	14
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	15 - 17
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	18 - 19
D1 - Balance générale - Dépenses	20 - 21
D2 - Balance générale - Recettes	22 - 23

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	25 - 28
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	29 - 30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31 - 32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33 - 35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36 - 39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40 - 41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43 - 45
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	46 - 51

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B9 - Etat du personnel	55 - 58
B11.2 - Liste des établissements publics créés	59

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	61
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	63

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	208
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Budgets annexes des Résidences autonomie	64 - 179
Résidence Bellefontaine	65 - 79
Résidence Bordillon	80 - 93
Résidence Les Justices	94 - 108
Résidence Monplaisir	109 - 123
Résidence Robert Robin	124 - 138
Résidence Saint Michel	139 - 153
CLIC	154 - 166
Cap Séniors Aidants (CAPSA)	167 - 181
Budgets annexes des EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)	182 – 200
EHPAD Gaston Birgé	183 - 190
EHPAD César Geoffray	191 - 200
Etats des annexes des budgets annexes	201 - 204
A3 – Méthodes utilisées pour les amortissements	202
A4 – Etat des provisions	203 - 204
Tableaux récapitulatifs des budgets	205 - 207
Tableaux récapitulatifs généraux	205 - 207
Etat de l'annexe du budget principal et des budgets annexes	208
Arrêté et signatures	208

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS de la Ville d'Angers
CCAS

Numéro SIRET : 26490115800016
Poste comptable : Le SGC Angers

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

I – INFORMATIONS GENERALES

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	163312

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	119.23
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	123.86
3	Dépenses d'équipement brut / population	8.03
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.96
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.06
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	20 388 380,20	21 968 973,79	4 655 011,19	A1 6 235 604,78
Investissement	709 892,31	839 655,82	(3) 2 268 399,65	A2 2 398 163,16
Fonctionnement	19 678 487,89	21 129 317,97	(4) 2 386 611,54	A3 3 837 441,62

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 124 914,76	III + IV 0,00	B1	-124 914,76
Investissement	I 124 914,76	III 0,00	B2	-124 914,76
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	6 110 690,02
Investissement	A2 + B2	2 273 248,40
Fonctionnement	A3 + B3	3 837 441,62

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 124 914,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	69 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	55 914,76
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 261 485,24	988 236,84

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	124 914,76	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 398 163,16

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	3 386 400,00	3 386 400,00
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	24 718 000,00	20 880 558,38

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 837 441,62

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	24 718 000,00	24 718 000,00
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	28 104 400,00	28 104 400,00
---------------------	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	142 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	462 400,00	69 000,00	222 500,00	222 500,00	291 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 313 430,00	55 914,76	2 824 985,24	2 824 985,24	2 880 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 918 300,00	124 914,76	3 047 485,24	3 047 485,24	3 172 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 918 300,00	124 914,76	3 047 485,24	3 047 485,24	3 172 400,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	250 000,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	9 900,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		259 900,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00

TOTAL	3 178 200,00	124 914,76	3 261 485,24	3 261 485,24	3 386 400,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 386 400,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	100 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 900,35	0,00	68 236,84	68 236,84	68 236,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		49 900,35	0,00	68 236,84	68 236,84	68 236,84
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		149 900,35	0,00	288 236,84	288 236,84	288 236,84

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	750 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	9 900,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		759 900,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00

TOTAL	909 800,35	0,00	988 236,84	988 236,84	988 236,84
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 398 163,16
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 386 400,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

486 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, les travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 706 500,00	0,00	4 704 500,00	4 704 500,00	4 704 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 039 898,00	0,00	8 449 000,00	8 449 000,00	8 449 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 073 502,00	0,00	10 829 500,00	10 829 500,00	10 829 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		22 819 900,00	0,00	23 983 000,00	23 983 000,00	23 983 000,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 880 900,00	0,00	24 018 000,00	24 018 000,00	24 018 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	750 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		750 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00

TOTAL	23 630 900,00	0,00	24 718 000,00	24 718 000,00	24 718 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 718 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	41 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 640 100,00	0,00	2 459 700,00	2 459 700,00	2 459 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	18 214 650,00	0,00	18 136 900,00	18 136 900,00	18 136 900,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	98 538,46	0,00	66 958,38	66 958,38	66 958,38
Total des recettes de gestion courante		20 994 288,46	0,00	20 666 558,38	20 666 558,38	20 666 558,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		20 994 288,46	0,00	20 666 558,38	20 666 558,38	20 666 558,38

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	250 000,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		250 000,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00

TOTAL	21 244 288,46	0,00	20 880 558,38	20 880 558,38	20 880 558,38
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 837 441,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 718 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	486 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	214 000,00	214 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	291 500,00	0,00	291 500,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	2 880 900,00	0,00	2 880 900,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	3 172 400,00	214 000,00	3 386 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 386 400,00
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	4 704 500,00		4 704 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	8 449 000,00		8 449 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10 829 500,00	0,00	10 829 500,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	35 000,00	0,00	35 000,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	700 000,00	700 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	24 018 000,00	700 000,00	24 718 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 718 000,00
---	---------------

Reçu en préfecture
049 264901158 20260217 DEL 2026 012a DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	68 236,84	0,00	68 236,84
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	220 000,00	0,00	220 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		700 000,00	700 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	288 236,84	700 000,00	988 236,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 398 163,16
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 386 400,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	3 000,00		3 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 459 700,00		2 459 700,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	18 136 900,00		18 136 900,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	66 958,38	0,00	66 958,38
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	214 000,00	214 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement – Total	20 666 558,38	214 000,00	20 880 558,38

Accusé de réception en préfecture
049-264901158 2026-0217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception en préfecture : 26/02/2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			3 837 441,62
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			24 718 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 178 200,00	124 914,76	0,00	3 261 485,24	3 261 485,24	0,00	3 261 485,24	3 386 400,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	142 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	462 400,00	69 000,00	0,00	222 500,00	222 500,00	0,00	222 500,00	291 500,00
21 Immobilisations corporelles	2 313 430,00	55 914,76	0,00	2 824 985,24	2 824 985,24	0,00	2 824 985,24	2 880 900,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 918 300,00	124 914,76	0,00	3 047 485,24	3 047 485,24	0,00	3 047 485,24	3 172 400,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 918 300,00	124 914,76	0,00	3 047 485,24	3 047 485,24	0,00	3 047 485,24	3 172 400,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	250 000,00			214 000,00	214 000,00		214 000,00	214 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	9 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	259 900,00			214 000,00	214 000,00		214 000,00	214 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 386 400,00
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		909 800,35	0,00	988 236,84	988 236,84	988 236,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 900,35	0,00	68 236,84	68 236,84	68 236,84
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		49 900,35	0,00	68 236,84	68 236,84	68 236,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		149 900,35	0,00	288 236,84	288 236,84	288 236,84
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	750 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	9 900,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		759 900,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	2 398 163,16
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 386 400,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 178 200,00	124 914,76	0,00	3 261 485,24	3 261 485,24	0,00	3 261 485,24	3 386 400,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	142 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	142 470,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	462 400,00	69 000,00	0,00	222 500,00	222 500,00	0,00	222 500,00	291 500,00
20415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	462 400,00	69 000,00		222 500,00	222 500,00	0,00	222 500,00	291 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 313 430,00	55 914,76	0,00	2 824 985,24	2 824 985,24	0,00	2 824 985,24	2 880 900,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	1 958 938,55	0,00		2 318 185,24	2 318 185,24	0,00	2 318 185,24	2 318 185,24
2181	Install. générales, agencements	14 450,46	1 242,20		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	4 442,20
21828	Autres matériels de transport	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	130 000,00	0,00		368 000,00	368 000,00	0,00	368 000,00	368 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 050,00	0,00		15 300,00	15 300,00	0,00	15 300,00	15 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	156 990,99	54 672,56		120 300,00	120 300,00	0,00	120 300,00	174 972,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 918 300,00	124 914,76	0,00	3 047 485,24	3 047 485,24	0,00	3 047 485,24	3 172 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 918 300,00	124 914,76	0,00	3 047 485,24	3 047 485,24	0,00	3 047 485,24	3 172 400,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	250 000,00			214 000,00	214 000,00		214 000,00	214 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	250 000,00			214 000,00	214 000,00		214 000,00	214 000,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	250 000,00			214 000,00	214 000,00		214 000,00	214 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	9 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	9 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		259 900,00			214 000,00	214 000,00		214 000,00	214 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		909 800,35	0,00	988 236,84	988 236,84	988 236,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 900,35	0,00	68 236,84	68 236,84	68 236,84
10222	FCTVA	49 900,35	0,00	68 236,84	68 236,84	68 236,84
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		49 900,35	0,00	68 236,84	68 236,84	68 236,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		149 900,35	0,00	288 236,84	288 236,84	288 236,84
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	750 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	115 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	150 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	200 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
281828	Autres matériels de transport	15 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281838	Autre matériel informatique	40 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
28188	Autres immo. corporelles	190 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	9 900,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	600,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	9 300,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		759 900,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 630 900,00	0,00	0,00	24 718 000,00	24 718 000,00	0,00	24 718 000,00	24 718 000,00
011	Charges à caractère général (3)	4 706 500,00	0,00	0,00	4 704 500,00	4 704 500,00	0,00	4 704 500,00	4 704 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 039 898,00	0,00		8 449 000,00	8 449 000,00		8 449 000,00	8 449 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 073 502,00	0,00	0,00	10 829 500,00	10 829 500,00	0,00	10 829 500,00	10 829 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 819 900,00	0,00	0,00	23 983 000,00	23 983 000,00	0,00	23 983 000,00	23 983 000,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		61 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
Total des dépenses réelles		22 880 900,00	0,00	0,00	24 018 000,00	24 018 000,00	0,00	24 018 000,00	24 018 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	750 000,00			700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		750 000,00			700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	24 718 000,00
--	----------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		21 244 288,46	0,00	20 880 558,38	20 880 558,38	20 880 558,38
013	Atténuations de charges (2)	41 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 640 100,00	0,00	2 459 700,00	2 459 700,00	2 459 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	18 214 650,00	0,00	18 136 900,00	18 136 900,00	18 136 900,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	98 538,46	0,00	66 958,38	66 958,38	66 958,38
Total des recettes de gestion des services		20 994 288,46	0,00	20 666 558,38	20 666 558,38	20 666 558,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		20 994 288,46	0,00	20 666 558,38	20 666 558,38	20 666 558,38
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	250 000,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		250 000,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 837 441,62
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	24 718 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 630 900,00	0,00	0,00	24 718 000,00	24 718 000,00	0,00	24 718 000,00	24 718 000,00
011	Charges à caractère général (4)	4 706 500,00	0,00	0,00	4 704 500,00	4 704 500,00	0,00	4 704 500,00	4 704 500,00
60611	Eau et assainissement	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60612	Energie - Electricité	49 000,00	0,00		48 900,00	48 900,00	0,00	48 900,00	48 900,00
60613	Chauffage urbain	6 500,00	0,00		8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00
60622	Carburants	19 900,00	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
60623	Alimentation	1 156 700,00	0,00		1 157 280,00	1 157 280,00	0,00	1 157 280,00	1 157 280,00
60628	Autres fournitures non stockées	109 750,00	0,00		87 460,00	87 460,00	0,00	87 460,00	87 460,00
60631	Fournitures d'entretien	47 050,00	0,00		45 050,00	45 050,00	0,00	45 050,00	45 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	27 600,00	0,00		32 050,00	32 050,00	0,00	32 050,00	32 050,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 800,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6064	Fournitures administratives	15 700,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	401 040,00	0,00		429 400,00	429 400,00	0,00	429 400,00	429 400,00
6132	Locations immobilières	80 900,00	0,00		72 100,00	72 100,00	0,00	72 100,00	72 100,00
61358	Autres	87 200,00	0,00		75 200,00	75 200,00	0,00	75 200,00	75 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 400,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 500,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61551	Entretien matériel roulant	21 740,00	0,00		23 100,00	23 100,00	0,00	23 100,00	23 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	111 100,00	0,00		131 100,00	131 100,00	0,00	131 100,00	131 100,00
6156	Maintenance	64 300,00	0,00		74 900,00	74 900,00	0,00	74 900,00	74 900,00
6161	Multirisques	73 800,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
6168	Autres primes d'assurance	19 200,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	35 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 800,00	0,00		2 640,00	2 640,00	0,00	2 640,00	2 640,00
6184	Versements à des organismes de formation	174 000,00	0,00		214 700,00	214 700,00	0,00	214 700,00	214 700,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 500,00	0,00		6 400,00	6 400,00	0,00	6 400,00	6 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	600,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	14 900,00	0,00		11 900,00	11 900,00	0,00	11 900,00	11 900,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 300,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	35 300,00	0,00		30 300,00	30 300,00	0,00	30 300,00	30 300,00
6247	Transports collectifs	68 300,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	16 300,00	0,00		10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 420,00	0,00		23 420,00	23 420,00	0,00	23 420,00	23 420,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	63 500,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 830 000,00	0,00		1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	60 500,00	0,00		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
6288	Autres services extérieurs	8 800,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	18 600,00	0,00		17 300,00	17 300,00	0,00	17 300,00	17 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	9 039 898,00	0,00		8 449 000,00	8 449 000,00		8 449 000,00	8 449 000,00
6218	Autre personnel extérieur	9 350,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6331	Versement mobilité	97 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	60 600,00	0,00		50 200,00	50 200,00		50 200,00	50 200,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 409 080,00	0,00		3 775 800,00	3 775 800,00		3 775 800,00	3 775 800,00
64112	SFT, indemnité de résidence	33 200,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
64113	NBI	27 598,00	0,00		27 300,00	27 300,00		27 300,00	27 300,00
64118	Autres indemnités	31 740,00	0,00		30 500,00	30 500,00		30 500,00	30 500,00
64131	Rémunérations	1 701 800,00	0,00		1 806 200,00	1 806 200,00		1 806 200,00	1 806 200,00
64132	SFT, indemnité de résidence	22 800,00	0,00		23 800,00	23 800,00		23 800,00	23 800,00
64138	Primes et autres indemnités	14 100,00	0,00		17 400,00	17 400,00		17 400,00	17 400,00
6417	Rémunérations des apprentis	23 000,00	0,00		20 900,00	20 900,00		20 900,00	20 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 024 200,00	0,00		1 067 100,00	1 067 100,00		1 067 100,00	1 067 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 277 500,00	0,00		1 190 400,00	1 190 400,00		1 190 400,00	1 190 400,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	68 700,00	0,00		73 800,00	73 800,00		73 800,00	73 800,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	0,00		11 500,00	11 500,00		11 500,00	11 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	680,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260219-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64731	Allocations chômage versées directement	15 000,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	34 200,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	175 000,00	0,00		185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
6488	Autres	9 350,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	9 073 502,00	0,00	0,00	10 829 500,00	10 829 500,00	0,00	10 829 500,00	10 829 500,00
65133	Secours d'urgence	3 086 200,00	0,00		4 316 050,00	4 316 050,00	0,00	4 316 050,00	4 316 050,00
65134	Aides	395 800,00	0,00		436 950,00	436 950,00	0,00	436 950,00	436 950,00
65138	Autres secours	47 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65733	Subv. fonct. départements	0,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	4 393 400,00	0,00		4 875 300,00	4 875 300,00	0,00	4 875 300,00	4 875 300,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	45 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 092 000,00	0,00		1 096 200,00	1 096 200,00	0,00	1 096 200,00	1 096 200,00
65818	Autres	14 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65888	Autres	102,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 819 900,00	0,00	0,00	23 983 000,00	23 983 000,00	0,00	23 983 000,00	23 983 000,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		61 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
Total des dépenses réelles		22 880 900,00	0,00	0,00	24 018 000,00	24 018 000,00	0,00	24 018 000,00	24 018 000,00

Procédure de dépôt en préfecture :
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	750 000,00			700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	750 000,00			700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		750 000,00			700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		21 244 288,46	0,00	20 880 558,38	20 880 558,38	20 880 558,38
013	Atténuations de charges (3)	41 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	41 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 640 100,00	0,00	2 459 700,00	2 459 700,00	2 459 700,00
7018	Autres ventes de produits finis	2 200 000,00	0,00	2 030 000,00	2 030 000,00	2 030 000,00
7066	Redevances services à caractère social	180 400,00	0,00	186 000,00	186 000,00	186 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	213 000,00	0,00	213 700,00	213 700,00	213 700,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	46 700,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	18 214 650,00	0,00	18 136 900,00	18 136 900,00	18 136 900,00
74718	Autres participations Etat	198 900,00	0,00	166 900,00	166 900,00	166 900,00
7473	Participation départements	70 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	17 758 250,00	0,00	17 800 000,00	17 800 000,00	17 800 000,00
747888	Autres	187 500,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	98 538,46	0,00	66 958,38	66 958,38	66 958,38
75888	Autres	98 538,46	0,00	66 958,38	66 958,38	66 958,38
Total des recettes de gestion des services		20 994 288,46	0,00	20 666 558,38	20 666 558,38	20 666 558,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		20 994 288,46	0,00	20 666 558,38	20 666 558,38	20 666 558,38
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	250 000,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	250 000,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception en préfecture : 26/02/2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		250 000,00		214 000,00	214 000,00	214 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A - Présentation croisée

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		222 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 824 985,24	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	222 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 824 985,24	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		288 236,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 236,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		3 047 485,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		222 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		2 824 985,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		288 236,84
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		68 236,84
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	Accusé de réception 0001prefecture	0,00

Accusé de réception n° 0000000000
049-264901158-20260217-DE-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		11 947 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	38 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	114 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	19 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	22 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	216 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	49 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 863 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	86 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	3 536 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 448 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	217 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	4 118 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
RECETTES		130 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	57 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	1 092 300,00	4 172 200,00	1 741 050,00	0,00	83 900,00	19 036 700,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	22 680,00	1 341 200,00	0,00	0,00	11 600,00	1 413 740,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	274 500,00	8 000,00	0,00	32 300,00	429 400,00
613	Locations	0,00	3 200,00	85 800,00	20 000,00	0,00	19 200,00	147 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	6 000,00	2 500,00	0,00	0,00	8 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	11 800,00	202 800,00	0,00	0,00	2 800,00	240 100,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	217 340,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	69 000,00	0,00	0,00	600,00	71 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 000,00	1 500,00	0,00	0,00	1 900,00	10 400,00
628	Divers	0,00	520,00	71 500,00	0,00	0,00	15 500,00	1 951 420,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	17 900,00	40 900,00	0,00	0,00	0,00	145 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	13 000,00	0,00	300,00	0,00	0,00	17 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	730 300,00	1 462 200,00	0,00	0,00	0,00	5 728 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	291 900,00	602 800,00	0,00	0,00	0,00	2 343 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 400,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	637 450,00	0,00	0,00	4 756 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	1 072 200,00	0,00	0,00	1 115 200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Accusé de réception en préfecture 0,00	15 000,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
RECETTES		0,00	0,00	2 216 000,00	256 000,00	0,00	166 900,00	2 769 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	2 030 000,00	0,00	0,00	0,00	2 030 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	186 000,00	0,00	0,00	0,00	186 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	156 000,00	0,00	0,00	213 700,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	166 900,00	336 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

B - Annexes patrimoniales

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
	22/05/2025	3 000 000,00	10 300 000,00	38 328,50	10 300 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	10 300 000,00	38 328,50	10 300 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1525 €		16/01/2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'études, de recherche et d'insertion	5	16/01/2024
	Logiciels et autres immobilisation incorporelles	3	16/01/2024
	Matériel informatique	5	16/01/2024
	Matériel de bureau	10	16/01/2024
	Matériel de bureau électrique et électronique	5	16/01/2024
	Autres matériels classiques	6	16/01/2024
	Voitures	8	16/01/2024
	Camions et véhicules industriels	8	16/01/2024
	Autres matériels de transport	8	16/01/2024
	Equipements de cuisine	10	16/01/2024
	Bâtiments producteurs de revenus	15	16/01/2024
	Travaux d'agencement et d'aménagements de ces bâtiments	7	16/01/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		75,00	2,00	77,00	60,49	11,16	71,65
Adjoint administratif	C	46,00	1,00	47,00	42,52	6,83	49,35
Attaché	A	16,00	0,50	16,50	7,25	3,45	10,70
Rédacteur	B	13,00	0,50	13,50	10,72	0,88	11,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		53,00	1,06	54,06	20,74	29,67	50,41
Adjoint technique	C	37,00	1,06	38,06	15,76	21,83	37,59
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	2,00	2,37	4,37
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	0,86	2,48	3,34
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	2,12	2,99	5,11
FILIERE SOCIALE (d)		23,00	1,50	24,50	28,98	7,26	36,24
Agent social	C	4,00	0,80	4,80	18,58	0,00	18,58
Assistant socio-éducatif	A	19,00	0,70	19,70	10,40	7,26	17,66
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,79	2,79	3,61	0,50	4,11
Aide soignant	B	0,00	0,00	0,00	1,42	0,00	1,42
Auxiliaire de soins	C	0,00	0,00	0,00	1,33	0,00	1,33
Infirmier soins généraux	A	2,00	0,00	2,00	0,86	0,00	0,86

Accusé de réception en préfecture
049-2649001-2024-260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

Médecin	A	0,00	0,36	0,36	0,00	0,00	0,00
Psychologue	A	0,00	0,43	0,43	0,00	0,50	0,50
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	0,14	9,14	5,58	2,69	8,27
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	0,58	0,00	0,58
Animateur	B	8,00	0,14	8,14	5,00	2,69	7,69
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur (Attaché) Emploi fonctionnel	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		162,00	5,49	167,49	119,40	52,28	171,68

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				249 539,07		
Adjoint Administratif	C	ADM	367	86 195,73	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	106 848,26	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Animateur	B	ANIM	389	25 067,38	A L 332 - 13	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	444	23 262,48	A L 332 - 13	CDD
Rédacteur	B	ADM	389.0	8 165,22	A L 332 - 13	CDD
TOTAL GENERAL				249 539,07		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
 Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Angers Budget Principal - BP 2026

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service social et médico-social	EHPAD César GEOFFRAY	01/01/2000	09/11/1999		non
Service social et médico-social	Résidence autonomie BELLEFONTAINE	01/01/2001	08/11/2000		non
Service social et médico-social	Résidence autonomie BORDILLON	01/01/2001	08/11/2000		non
Service social et médico-social	Résidence autonomie ROBERT ROBIN	01/01/2001	08/11/2000		non
Service social et médico-social	Résidence autonomie LES JUSTICES	01/01/2001	08/11/2000		non
Service social et médico-social	Résidence autonomie MONPLAISIR	01/01/2001	08/11/2000		non
Service social et médico-social	Résidence autonomie SAINT MICHEL	01/01/2001	08/11/2000		non
Service social et médico-social	EHPAD Gaston BIRGE	01/01/2001	08/11/2000		non
Service social et médico-social	Cap Séniors Aidants	01/01/2004	23/12/2003		non
Service social et médico-social	Centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique	01/01/2007	18/10/2006		non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

C - Annexes budgétaires

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 398 163,16	2 398 163,16
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-124 914,76	-124 914,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 273 248,40	2 273 248,40

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 273 248,40	2 273 248,40
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 273 248,40	2 273 248,40

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	214 000,00	214 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	768 236,84	768 236,84
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	554 236,84	554 236,84

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		214 000,00	I 214 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		214 000,00	214 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	214 000,00	214 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		768 236,84	III 768 236,84
Ressources propres externes de l'année (a)		68 236,84	68 236,84
10222	FCTVA	68 236,84	68 236,84
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		700 000,00	700 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	140 000,00	140 000,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	40 000,00	40 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	32 000,00	32 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	340 000,00	340 000,00
281828	Autres matériels de transport	14 000,00	14 000,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00	45 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 000,00	17 000,00
28188	Autres immo. corporelles	72 000,00	72 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément à l'article 158 du règlement des comptes des collectivités locales et réglementaires.
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

BUDGETS ANNEXES M22

Résidences autonomie

Résidence autonomie

BELLEFONTAINE

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS BA BELLEFONTAINE

BUDGET - Vue d'ensemble

DÉPENSES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	227 250,00	227 250,00
TOTAL	227 250,00	227 250,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	1 491 200,00	1 491 200,00
TOTAL	1 491 200,00	1 491 200,00

RECETTES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	227 250,00	227 250,00
TOTAL	227 250,00	227 250,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	1 491 200,00	1 491 200,00
TOTAL	1 491 200,00	1 491 200,00

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Bellefontaine**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			RECETTES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
001	001	Excédent ou déficit d'investissement reporté	101 714,34	0,00	142 241,60	142 241,60
Total chapitre 001 - excédent ou déficit d'investissement reporté			101 714,34	0,00	142 241,60	142 241,60
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	1 685,66	0,00	708,40	708,40
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			1 685,66	0,00	708,40	708,40
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
28	28154	Amort. des immo. corp. - Matériel et outillage (O)		0,00	17 000,00	17 000,00
	28181	Amort. des immo. corp. - Installations générales ; agencements, aménagements divers (O)	97 500,00	0,00	44 000,00	44 000,00
	28182	Amort. des immo. corp. - Matériel de transport (O)		0,00	300,00	300,00
	28183	Amort. des immo. corp. - Matériel de bureau et matériel informatique (O)		0,00	2 000,00	2 000,00
	28184	Amort. des immo. corp. - Mobilier (O)		0,00	12 000,00	12 000,00
	28188	Amort. des immo. corp. - Autres immobilisations corporelles (O)		0,00	3 000,00	3 000,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations			97 500,00	0,00	78 300,00	78 300,00
TOTAL			206 900,00	0,00	227 250,00	227 250,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Bellefontaine**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			DEPENSES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
13	1392	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Collectivités et établissements (O)	56 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions (O)		0,00	400,00	400,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			56 000,00	0,00	44 400,00	44 400,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles				0,00	0,00	0,00
21	2131	Constructions sur sol propre - Bâtiments				
	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments	142 700,00	0,00	172 750,00	172 750,00
	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage		0,00	0,00	0,00
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers		0,00	2 500,00	2 500,00
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	0,00	0,00
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	2 200,00	0,00	600,00	600,00
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations		0,00	1 000,00	1 000,00
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			144 900,00	0,00	176 850,00	176 850,00
TOTAL			206 900,00	0,00	227 250,00	227 250,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bellefontaine - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

ACHATS

60611	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Eau et assainissement	12 499,78	9 520,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
60612	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - ��nergie, ��lectricit��	47 328,85	54 690,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
60613	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Chauffage	56 050,91	69 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
60622	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Produits d'entretien	2 733,71	2 500,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
60623	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures d'atelier	0,00	600,00	400,00		400,00	400,00
60624	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures administratives	816,93	1 218,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
60625	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures scolaires, ��ducatives et de loisirs	390,73	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
606268	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures h��teli��res	1 864,65	2 300,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
60628	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures non stock��es	1 715,39	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation	4 528,62	4 882,00	1 850,00		1 850,00	1 850,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation		0,00	3 350,00		3 350,00	3 350,00
6066	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures m��dicales	155,78	200,00	200,00		200,00	200,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6262	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais de t��l��communication	9 653,16	6 437,83	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6282	Divers - Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur	135 368,09	148 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
6283	Divers - Prestation de nettoyage �� l'ext��rieur	817,32	1 330,88	1 500,00		1 500,00	1 500,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bellefontaine - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6288	Divers - Autres	0,00	1 521,29	800,00		800,00		800,00
61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	4 973,75	6 900,00	7 000,00		7 000,00		7 000,00
62428	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel - Transports d'usagers - Transports d'usagers - Autres transports d'usagers	60,00	200,00	200,00		200,00		200,00
6281	Divers - Prestations de blanchissage à l'extérieur	3 410,91	3 000,00	2 500,00		2 500,00		2 500,00
TOTAL GROUPE I		282 368,58	314 800,00	261 800,00		261 800,00		261 800,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6218	Personnel extérieur à l'établissement - Autres personnels extérieurs	654,40	1 000,00	2 000,00		2 000,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	4 329,36	4 604,14	4 800,00		4 800,00
64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	298 552,20	374 860,65	346 900,00		346 900,00
64114	Rémunérations du personnel non médical - NBI	1 220,63	1 216,92	1 300,00		1 300,00
64115	Rémunérations du personnel non médical - SFT	3 049,39	3 069,47	3 100,00		3 100,00
641182	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - CTI	7 833,60	7 833,60	8 100,00		8 100,00
641183	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Prime Grand Age	0,00	2 518,90	2 600,00		2 600,00
641185	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Majoration horaire pour travail de nuit	1 431,88	2 025,30	2 100,00		2 100,00
641186	Rémunération du personnel non médical - Autres indemnités - pour travail dimanches et jours fériés	2 934,97	5 762,35	6 000,00		6 000,00
641188	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Autres indemnités - Autres	2 634,31	749,06	800,00		800,00
64131	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	136 422,86	129 180,16	132 900,00		132 900,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bellefontaine - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

641382	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - CTI	10 326,79	7 579,68	7 800,00		7 800,00		7 800,00
641383	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Prime Grand âge	0,00	224,20	300,00		300,00		300,00
641385	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Majoration horaire pour travail de nuit	1 734,44	1 529,65	1 600,00		1 600,00		1 600,00
641386	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	7 298,79	6 318,86	6 500,00		6 500,00		6 500,00
641388	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Autres indemnités - Autres	9 592,64	7 840,94	6 700,00		6 700,00		6 700,00
64511	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	98 984,32	104 194,37	106 700,00		106 700,00		106 700,00
64513	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	6 959,96	6 373,00	6 500,00		6 500,00		6 500,00
64514	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	6 695,36	6 089,91	6 300,00		6 300,00		6 300,00
64515	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	81 576,79	100 472,48	103 300,00		103 300,00		103 300,00
64518	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux autres organismes sociaux	2 139,30	2 556,36	2 700,00		2 700,00		2 700,00
64788	Autres charges sociales - Autres	15 787,50	16 500,00	17 000,00		17 000,00		17 000,00
6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	1 020,84	1 000,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00

TOTAL GROUPE II	701 180,33	793 500,00	777 000,00		777 000,00		777 000,00
-----------------	------------	------------	------------	--	------------	--	------------

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6541	Créances admises en non-valeur	719,79	0,00	0,00		0,00		0,00
6578	Subventions - Autres subventions	5 310,00	5 400,00	5 400,00		5 400,00		5 400,00

CHARGES EXCEPTIONNELLES

678	Autres charges exceptionnelles	97,00	5,65	0,00		0,00		0,00
-----	--------------------------------	-------	------	------	--	------	--	------

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bellefontaine - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET AUX ENGAGEMENTS

68111	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations incorporelles	1 402,96	0,00	0,00		0,00		0,00
68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	105 033,75	97 500,00	78 300,00		78 300,00		78 300,00
6132	Locations - Locations immobilières	306 311,03	319 900,00	315 000,00		315 000,00		315 000,00
61351	Locations mobilières informatique	1 554,25	1 800,00	1 700,00		1 700,00		1 700,00
61352	Locations mobilières Equipements	396,86	396,86	0,00		0,00		0,00
61358	Locations mobilières - Autres locations mobilières	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00
61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	16 295,41	25 894,17	20 000,00		20 000,00		20 000,00
61551	Entretien et réparations - Matériel médical	0,00	100,00	100,00		100,00		100,00
61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outillages	1 561,76	1 220,00	1 100,00		1 100,00		1 100,00
61561	Maintenance informatique	4 056,00	1 800,00	2 800,00		2 800,00		2 800,00
61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	20 118,53	23 998,63	22 700,00		22 700,00		22 700,00
6161	Primes d'assurances - Multirisques	2 687,44	5 350,00	0,00		0,00		0,00
6165	Primes d'assurances - Responsabilité civile	276,68	162,65	150,00		150,00		150,00
61688	Primes d'assurance - Autres risques	1 047,35	1 472,04	1 550,00		1 550,00		1 550,00
6182	Divers - Documentation générale et technique	436,00	0,00	0,00		0,00		0,00
6184	Divers - Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	800,00		800,00		800,00
6518	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires - Autres	0,00	0,00	1 800,00		1 800,00		1 800,00
TOTAL GROUPE III		467 304,81	486 000,00	452 400,00		452 400,00		452 400,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bellefontaine - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)	1 450 853,72	1 594 300,00	1 491 200,00		1 491 200,00		1 491 200,00
	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissement comptable excédentaires différés							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 450 853,72	1 594 300,00	1 491 200,00		1 491 200,00		1 491 200,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bellefontaine - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
731118	Produits �� la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) - Secteur des personnes ��g��es - Dotation globale - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	0,00	133 900,00	136 600,00		136 600,00	136 600,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	541,94	400,00	350,00		350,00	350,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	548 833,22	575 000,00	602 000,00		602 000,00	602 000,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	1 471,80	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	193 802,60	205 000,00	173 000,00		173 000,00	173 000,00
7381	Produits �� la charge d'autres financeurs - Produits �� la charge de la CAF	29 989,00	24 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
TOTAL GROUPE I		774 638,56	939 800,00	941 450,00		941 450,00	941 450,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6419	R��mun��rations du personnel non m��dical - Remboursements sur r��mun��rations du personnel non m��dical	90 994,00	109 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
706	Prestations de services	6 926,15	5 000,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
7085	Produits des activit��s annexes - Prestations d��livr��es aux usagers, accompagnants et autres tiers	453,75	0,00	0,00		0,00	0,00
7483	Autres subventions et participations - Forfait autonomie	30 395,78	31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	1 729,58	0,00	0,00		0,00	0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bellefontaine - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	6 488,25	6 700,00	6 700,00		6 700,00		6 700,00
TOTAL GROUPE II		136 987,51	151 700,00	130 200,00		130 200,00		130 200,00
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		446 800,00	375 150,00		375 150,00		375 150,00
7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres	465 917,45	0,00	0,00		0,00		0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	66 155,49	56 000,00	44 400,00		44 400,00		44 400,00
778	Autres produits exceptionnels	7 154,71	0,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL GROUPE III		539 227,65	502 800,00	419 550,00		419 550,00		419 550,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		1 450 853,72	1 594 300,00	1 491 200,00		1 491 200,00		1 491 200,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté								
005 Amortissement comptable excédentaires différés								
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 450 853,72	1 594 300,00	1 491 200,00		1 491 200,00		1 491 200,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,91	0,00	0,91
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,91	0,00	0,91
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	5,94	0,74	6,68
Agent social	C	7,00	0,00	7,00	5,94	0,74	6,68
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,50	3,50	2,80	0,00	2,80
Aide soignant	B	2,00	0,50	2,50	1,80	0,00	1,80
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Bellefontaine - BP - 2026

FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		12,00	0,50	12,50	10,65	0,74	11,39

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				128 779,49		
Agent social	C	MS	367.0	120 228,47	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Aide Soignant	B	MS	389.0	8 551,02	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
TOTAL GENERAL				128 779,49		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Bellefontaine - BP - 2026

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Résidence autonomie

GREGOIRE BORDILLON

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS BA BORDILLON

BUDGET - Vue d'ensemble

DÉPENSES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	103 600,00	103 600,00
TOTAL	103 600,00	103 600,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	1 338 200,00	1 338 200,00
TOTAL	1 338 200,00	1 338 200,00

RECETTES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	103 600,00	103 600,00
TOTAL	103 600,00	103 600,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	1 338 200,00	1 338 200,00
TOTAL	1 338 200,00	1 338 200,00

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Bordillon**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			RECETTES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
001	001	Excédent ou déficit d'investissement reporté		0,00	29 748,84	29 748,84
Total chapitre 001 - excédent ou déficit d'investissement reporté				0,00	29 748,84	29 748,84
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	8 100,00	0,00	6 051,16	6 051,16
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			8 100,00	0,00	6 051,16	6 051,16
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
28	2805	Amort. des immo. incorp. - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procé (O)	1 400,00	0,00	0,00	0,00
	28154	Amort. des immo. corp. - Matériel et outillage (O)	3 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00
	28181	Amort. des immo. corp. - Installations générales ; agencements, aménagements divers (O)	51 600,00	0,00	41 000,00	41 000,00
	28182	Amort. des immo. corp. - Matériel de transport (O)	200,00	0,00	300,00	300,00
	28183	Amort. des immo. corp. - Matériel de bureau et matériel informatique (O)	3 300,00	0,00	2 000,00	2 000,00
	28184	Amort. des immo. corp. - Mobilier (O)	4 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
	28188	Amort. des immo. corp. - Autres immobilisations corporelles (O)	500,00	0,00	500,00	500,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations			64 500,00	0,00	57 800,00	57 800,00
TOTAL			82 600,00	0,00	103 600,00	103 600,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Bordillon**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			DEPENSES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
13	1392	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Collectivités et établissements (O)	34 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions (O)		0,00	3 000,00	3 000,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			34 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	9 775,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			9 775,00	0,00	10 000,00	10 000,00
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles				0,00	0,00	0,00
21	2131	Constructions sur sol propre - Bâtiments				
	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments		0,00	6 500,00	6 500,00
	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage		0,00	0,00	0,00
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	4 000,00	518,94	26 905,86	27 424,80
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	0,00	0,00
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	9 125,00	0,00	1 200,00	1 200,00
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations	25 700,00	27 475,20	2 000,00	29 475,20
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			38 825,00	27 994,14	36 605,86	64 600,00
491	491	Dépréciation des comptes de redevables (D)		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 491 - dépréciation des comptes de redevables				0,00	0,00	0,00
TOTAL			82 600,00	27 994,14	75 605,86	103 600,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bordillon - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

ACHATS

60611	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Eau et assainissement	13 206,91	13 500,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
60612	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - ��nergie, ��lectricit��	38 326,21	31 060,00	38 500,00		38 500,00	38 500,00
60613	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Chauffage	65 931,98	64 800,00	66 000,00		66 000,00	66 000,00
60622	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Produits d'entretien	1 899,78	2 364,83	2 000,00		2 000,00	2 000,00
60623	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures d'atelier	388,90	100,00	200,00		200,00	200,00
60624	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures administratives	257,41	225,08	600,00		600,00	600,00
60625	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures scolaires, ��ducatives et de loisirs	0,00	439,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
606268	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures h��teli��res	575,84	1 811,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
60628	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures non stock��es	2 482,98	2 661,17	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation	893,74	2 800,00	2 050,00		2 050,00	2 050,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation		0,00	700,00		700,00	700,00
6066	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures m��dicales	0,00	150,00	100,00		100,00	100,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6262	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais de t��l��communication	12 598,41	5 991,95	6 500,00		6 500,00	6 500,00
6282	Divers - Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur	110 547,48	120 775,70	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6282	Divers - Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur		1 975,22	0,00		0,00	0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bordillon - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6283	Divers - Prestation de nettoyage à l'extérieur	1 474,23	1 848,05	2 000,00		2 000,00		2 000,00
6288	Divers - Autres	2 443,30	1 200,00	700,00		700,00		700,00
61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	5 936,93	8 648,00	9 250,00		9 250,00		9 250,00
6281	Divers - Prestations de blanchissage à l'extérieur	3 993,35	5 800,00	4 800,00		4 800,00		4 800,00
TOTAL GROUPE I		260 957,45	266 150,00	270 700,00		270 700,00		270 700,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6218	Personnel extérieur à l'établissement - Autres personnels extérieurs	541,55	3 201,00	3 600,00		3 600,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	3 643,47	4 450,95	4 500,00		4 500,00
64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	358 770,17	472 381,93	434 800,00		434 800,00
64114	Rémunérations du personnel non médical - NBI	2 512,21	2 359,60	2 400,00		2 400,00
64115	Rémunérations du personnel non médical - SFT	9 282,06	9 277,14	9 300,00		9 300,00
641182	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - CTI	7 693,65	7 583,08	7 600,00		7 600,00
641183	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Prime Grand Age	0,00	2 407,20	2 400,00		2 400,00
641185	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Majoration horaire pour travail de nuit	2 637,18	2 746,62	2 800,00		2 800,00
641186	Rémunération du personnel non médical - Autres indemnités - pour travail dimanches et jours fériés	6 773,16	8 332,52	8 400,00		8 400,00
641188	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Autres indemnités - Autres	2 217,05	2 811,44	2 900,00		2 900,00
64131	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	35 164,35	46 901,76	46 800,00		46 800,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bordillon - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

641382	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - CTI	3 972,36	4 315,61	4 400,00		4 400,00		4 400,00
641383	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Prime Grand âge	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
641385	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Majoration horaire pour travail de nuit	307,42	665,31	700,00		700,00		700,00
641386	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	2 329,91	2 892,90	2 900,00		2 900,00		2 900,00
641388	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Autres indemnités - Autres	4 834,06	4 501,13	4 400,00		4 400,00		4 400,00
64511	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	66 964,77	86 008,67	85 700,00		85 700,00		85 700,00
64513	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	1 958,22	2 489,45	2 500,00		2 500,00		2 500,00
64514	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	1 880,16	2 373,62	2 400,00		2 400,00		2 400,00
64515	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	97 176,70	130 237,51	129 800,00		129 800,00		129 800,00
64518	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux autres organismes sociaux	2 701,85	3 263,56	3 300,00		3 300,00		3 300,00
64788	Autres charges sociales - Autres	15 030,00	18 430,00	18 500,00		18 500,00		18 500,00
6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	569,44	1 369,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00
TOTAL GROUPE II		626 959,74	819 000,00	781 100,00		781 100,00		781 100,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6578	Subventions - Autres subventions	5 630,00	4 919,00	5 000,00		5 000,00		5 000,00
------	----------------------------------	----------	----------	----------	--	----------	--	----------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

678	Autres charges exceptionnelles	112,77	5,00	0,00		0,00		0,00
-----	--------------------------------	--------	------	------	--	------	--	------

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET AUX ENGAGEMENTS

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bordillon - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

68111	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations incorporelles	1 402,96	0,00	0,00		0,00	0,00
68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	62 573,92	64 500,00	57 800,00		57 800,00	57 800,00
6132	Locations - Locations immobilières	144 069,27	151 401,00	152 000,00		152 000,00	152 000,00
61351	Locations mobilières informatique	1 029,20	1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
61352	Locations mobilières Equipements	396,86	400,00	400,00		400,00	400,00
61358	Locations mobilières - Autres locations mobilières	283,37	980,00	800,00		800,00	800,00
61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	58 054,42	45 620,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outillages	10 000,98	280,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
61561	Maintenance informatique	1 800,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	13 706,42	15 580,00	14 200,00		14 200,00	14 200,00
6161	Primes d'assurances - Multirisques	2 309,60	4 600,00	0,00		0,00	0,00
6165	Primes d'assurances - Responsabilité civile	200,12	200,00	200,00		200,00	200,00
61688	Primes d'assurance - Autres risques	1 047,46	1 795,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
6184	Divers - Concours divers (cotisations...)	0,00	20,00	0,00		0,00	0,00
6718	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	572,85	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL GROUPE III		303 190,20	293 400,00	286 400,00		286 400,00	286 400,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		1 191 107,39	1 378 550,00	1 338 200,00		1 338 200,00	1 338 200,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n	
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissement comptable excédentaires différés							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 191 107,39	1 378 550,00	1 338 200,00		1 338 200,00	1 338 200,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bordillon - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

		R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
731118	Produits �� la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) - Secteur des personnes ��g��es - Dotation globale - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	0,00	106 000,00	108 200,00		108 200,00		108 200,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	123,48	300,00	250,00		250,00		250,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	572 263,18	584 000,00	626 000,00		626 000,00		626 000,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	12 699,16	13 000,00	13 200,00		13 200,00		13 200,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	163 406,10	158 000,00	169 000,00		169 000,00		169 000,00
7381	Produits �� la charge d'autres financeurs - Produits �� la charge de la CAF	22 358,00	18 000,00	22 000,00		22 000,00		22 000,00
TOTAL GROUPE I		770 849,92	879 300,00	938 650,00		938 650,00		938 650,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

		R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6419	R��mun��rations du personnel non m��dical - Remboursements sur r��mun��rations du personnel non m��dical	45 661,00	21 000,00	27 000,00		27 000,00		27 000,00
706	Prestations de services	7 760,35	5 500,00	7 000,00		7 000,00		7 000,00
7085	Produits des activit��s annexes - Prestations d��livr��es aux usagers, accompagnants et autres tiers	227,95	0,00	0,00		0,00		0,00
7483	Autres subventions et participations - Forfait autonomie	30 298,71	30 300,00	30 300,00		30 300,00		30 300,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	1 449,21	0,00	0,00		0,00		0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Bordillon - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	6 213,75	6 400,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL GROUPE II		91 610,97	63 200,00	64 300,00		64 300,00		64 300,00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		400 850,00	306 250,00		306 250,00		306 250,00
7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres	272 179,47	0,00	0,00		0,00		0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	407,34	0,00	0,00		0,00		0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	34 252,55	35 200,00	29 000,00		29 000,00		29 000,00
778	Autres produits exceptionnels	3 307,14	0,00	0,00		0,00		0,00

7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur dépréciations des actifs circulants	18 500,00	0,00	0,00		0,00		0,00
------	---	-----------	------	------	--	------	--	------

TOTAL GROUPE III	328 646,50	436 050,00	335 250,00		335 250,00		335 250,00
-------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--	-------------------	--	-------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)	1 191 107,39	1 378 550,00	1 338 200,00		1 338 200,00		1 338 200,00
--	---------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	--	---------------------

	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissement comptable excédentaires différés							

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 191 107,39	1 378 550,00	1 338 200,00		1 338 200,00		1 338 200,00
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	--	---------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,91	0,00	0,91
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,91	0,00	0,91
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		9,00	0,00	9,00	9,24	0,00	9,24
Agent social	C	7,00	0,00	7,00	7,38	0,00	7,38
Assistant Socio Educatif	A	2,00	0,00	2,00	1,86	0,00	1,86
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	2,59	0,00	2,59
Aide soignant	B	3,00	0,00	3,00	1,70	0,00	1,70
Infirmier soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,89	0,00	0,89
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Bordillon - BP - 2026

FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		14,00	0,00	14,00	12,74	0,00	12,74

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

	IV
	B9

CONTRAT	
Contrat (4)	Nature du contrat (5)
3 1°	CDD
3 1°	CDD
	CDD

« contrats aidés ») en préfecture

à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Résidence autonomie

LES JUSTICES

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS BA JUSTICES

BUDGET - Vue d'ensemble

DÉPENSES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	124 600,00	124 600,00
TOTAL	124 600,00	124 600,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	1 239 700,00	1 239 700,00
TOTAL	1 239 700,00	1 239 700,00

RECETTES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	124 600,00	124 600,00
TOTAL	124 600,00	124 600,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	1 239 700,00	1 239 700,00
TOTAL	1 239 700,00	1 239 700,00

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Justices**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			RECETTES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
001	001	Excédent ou déficit d'investissement reporté		0,00	1 974,66	1 974,66
Total chapitre 001 - excédent ou déficit d'investissement reporté				0,00	1 974,66	1 974,66
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	2 900,00	0,00	6 725,34	6 725,34
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			2 900,00	0,00	6 725,34	6 725,34
13	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics	41 900,00	0,00	68 300,00	68 300,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			41 900,00	0,00	68 300,00	68 300,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
28	28154	Amort. des immo. corp. - Matériel et outillage (O)		0,00	4 000,00	4 000,00
	28181	Amort. des immo. corp. - Installations générales ; agencements, aménagements divers (O)	50 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
	28183	Amort. des immo. corp. - Matériel de bureau et matériel informatique (O)		0,00	2 000,00	2 000,00
	28184	Amort. des immo. corp. - Mobilier (O)		0,00	3 600,00	3 600,00
	28188	Amort. des immo. corp. - Autres immobilisations corporelles (O)		0,00	4 000,00	4 000,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations			50 000,00	0,00	40 600,00	40 600,00
TOTAL			101 800,00	0,00	124 600,00	124 600,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Justices**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			DEPENSES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
13	1392	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Collectivités et établissements (O)	11 200,00	0,00	9 000,00	9 000,00
	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions (O)		0,00	2 000,00	2 000,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			11 200,00	0,00	11 000,00	11 000,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles				0,00	0,00	0,00
21	2131	Constructions sur sol propre - Bâtiments				
	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage		0,00	0,00	0,00
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	38 500,00	13 898,12	44 400,00	58 298,12
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	0,00	0,00
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	22 100,00	0,00	1 000,00	1 000,00
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations	23 000,00	18 118,80	29 183,08	47 301,88
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			83 600,00	32 016,92	74 583,08	106 600,00
TOTAL			101 800,00	32 016,92	92 583,08	124 600,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Justices - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

ACHATS

60611	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Eau et assainissement	26 331,03	19 990,00	20 000,00		20 000,00		20 000,00
60612	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - ��nergie, ��lectricit��	42 953,26	44 450,00	45 000,00		45 000,00		45 000,00
60613	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Chauffage	76 079,11	77 660,00	78 000,00		78 000,00		78 000,00
60622	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Produits d'entretien	3 031,68	3 000,00	3 000,00		3 000,00		3 000,00
60623	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures d'atelier	49,80	1 500,00	800,00		800,00		800,00
60624	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures administratives	858,44	900,00	900,00		900,00		900,00
60625	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures scolaires, ��ducatives et de loisirs	299,97	280,00	200,00		200,00		200,00
606268	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures h��teli��res	1 978,31	1 055,00	1 200,00		1 200,00		1 200,00
60628	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures non stock��es	1 445,69	1 500,00	2 700,00		2 700,00		2 700,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation	1 841,86	1 970,00	2 000,00		2 000,00		2 000,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation		0,00	900,00		900,00		900,00
6066	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures m��dicales	153,92	200,00	200,00		200,00		200,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6262	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais de t��l��communication	10 088,02	7 160,00	10 000,00		10 000,00		10 000,00
6282	Divers - Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur	122 499,47	117 328,00	106 900,00		106 900,00		106 900,00
6283	Divers - Prestation de nettoyage �� l'ext��rieur	966,24	800,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Justices - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6288	Divers - Autres	198,54	592,00	200,00		200,00		200,00
61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	6 127,64	6 650,00	5 700,00		5 700,00		5 700,00
62428	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel - Transports d'usagers - Transports d'usagers - Autres transports d'usagers	0,00	50,00	0,00		0,00		0,00
6281	Divers - Prestations de blanchissage à l'extérieur	1 621,74	3 000,00	1 800,00		1 800,00		1 800,00
TOTAL GROUPE I		296 524,72	288 085,00	280 500,00		280 500,00		280 500,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6218	Personnel extérieur à l'établissement - Autres personnels extérieurs	1 569,71	2 000,00	1 400,00		1 400,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	3 086,99	4 167,29	4 200,00		4 200,00
64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	267 805,94	325 602,01	312 700,00		312 700,00
64115	Rémunérations du personnel non médical - SFT	1 865,28	2 785,72	2 800,00		2 800,00
641182	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - CTI	2 912,00	2 688,00	2 700,00		2 700,00
641183	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Prime Grand Age	0,00	1 380,60	1 400,00		1 400,00
641185	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Majoration horaire pour travail de nuit	2 259,39	2 227,00	2 300,00		2 300,00
641186	Rémunération du personnel non médical - Autres indemnités - pour travail dimanches et jours fériés	7 271,16	6 486,14	6 500,00		6 500,00
641188	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Autres indemnités - Autres	2 293,86	2 485,34	2 500,00		2 500,00
64131	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	53 695,22	109 464,67	109 700,00		109 700,00
641382	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - CTI	5 804,01	8 797,87	8 900,00		8 900,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Justices - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

641383	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Prime Grand âge	0,00	1 416,00	1 500,00		1 500,00		1 500,00
641385	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Majoration horaire pour travail de nuit	555,17	463,55	500,00		500,00		500,00
641386	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	1 742,69	4 710,14	4 800,00		4 800,00		4 800,00
641388	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Autres indemnités - Autres	4 411,80	7 038,74	6 800,00		6 800,00		6 800,00
64511	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	61 454,32	93 295,86	93 400,00		93 400,00		93 400,00
64513	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	2 772,09	5 565,64	5 600,00		5 600,00		5 600,00
64514	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	2 674,73	5 281,44	5 300,00		5 300,00		5 300,00
64515	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	73 006,70	92 844,29	93 000,00		93 000,00		93 000,00
64518	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux autres organismes sociaux	2 043,84	2 299,70	2 400,00		2 400,00		2 400,00
64788	Autres charges sociales - Autres	11 647,50	14 850,00	14 600,00		14 600,00		14 600,00
6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	1 567,51	2 000,00	1 400,00		1 400,00		1 400,00
TOTAL GROUPE II		510 439,91	697 850,00	684 400,00		684 400,00		684 400,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6578	Subventions - Autres subventions	4 029,00	3 890,00	3 900,00		3 900,00		3 900,00
------	----------------------------------	----------	----------	----------	--	----------	--	----------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

6711	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
678	Autres charges exceptionnelles	92,36	3,91	0,00		0,00		0,00

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET AUX ENGAGEMENTS

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Justices - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

68111	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations incorporelles	1 402,96	0,00	0,00		0,00	0,00
68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	55 315,02	50 000,00	40 600,00		40 600,00	40 600,00
6132	Locations - Locations immobilières	141 855,93	149 404,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
61351	Locations mobilières informatique	1 137,47	1 219,78	1 200,00		1 200,00	1 200,00
61352	Locations mobilières Equipements	396,86	400,00	400,00		400,00	400,00
61358	Locations mobilières - Autres locations mobilières	394,49	1 500,00	700,00		700,00	700,00
61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	45 002,18	44 511,06	48 000,00		48 000,00	48 000,00
61551	Entretien et réparations - Matériel médical	0,00	100,00	100,00		100,00	100,00
61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outillages	148,70	370,00	200,00		200,00	200,00
61561	Maintenance informatique	2 316,00	2 064,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	23 686,05	27 341,16	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6161	Primes d'assurances - Multirisques	2 513,90	5 000,00	0,00		0,00	0,00
6165	Primes d'assurances - Responsabilité civile	196,74	200,00	150,00		150,00	150,00
61688	Primes d'assurance - Autres risques	1 093,71	1 296,09	1 350,00		1 350,00	1 350,00
6182	Divers - Documentation générale et technique	0,00	0,00	880,00		880,00	880,00
6184	Divers - Concours divers (cotisations...)	0,00	15,00	20,00		20,00	20,00
TOTAL GROUPE III		279 581,37	287 315,00	274 800,00		274 800,00	274 800,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		1 086 546,00	1 273 250,00	1 239 700,00		1 239 700,00	1 239 700,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n	
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Justices - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

005 Amortissement comptable excédentaires différés						
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 086 546,00	1 273 250,00	1 239 700,00		1 239 700,00	1 239 700,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Justices - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
731118	Produits �� la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) - Secteur des personnes ��g��es - Dotation globale - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	0,00	124 600,00	127 100,00		127 100,00	127 100,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	1 077,02	400,00	500,00		500,00	500,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	667 449,00	640 000,00	657 600,00		657 600,00	657 600,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	4 252,50	3 700,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	171 850,20	168 000,00	168 000,00		168 000,00	168 000,00
7381	Produits �� la charge d'autres financeurs - Produits �� la charge de la CAF	14 127,00	14 500,00	11 500,00		11 500,00	11 500,00
TOTAL GROUPE I		858 755,72	951 200,00	967 900,00		967 900,00	967 900,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6419	R��mun��rations du personnel non m��dical - Remboursements sur r��mun��rations du personnel non m��dical	11 586,07	0,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
701	Vente de produits finis	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
706	Prestations de services	6 905,75	5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
7085	Produits des activit��s annexes - Prestations d��livr��es aux usagers, accompagnants et autres tiers	592,15	0,00	0,00		0,00	0,00
7483	Autres subventions et participations - Forfait autonomie	32 579,25	32 500,00	32 600,00		32 600,00	32 600,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Justices - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	935,05	0,00	0,00		0,00	0,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	4 878,75	5 600,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
TOTAL GROUPE II		57 477,02	43 600,00	79 100,00		79 100,00	79 100,00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		264 450,00	181 700,00		181 700,00	181 700,00
7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres	139 551,89	0,00	0,00		0,00	0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	28 897,97	14 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
778	Autres produits exceptionnels	1 863,40	0,00	0,00		0,00	0,00

TOTAL GROUPE III		170 313,26	278 450,00	192 700,00		192 700,00	192 700,00
-------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		1 086 546,00	1 273 250,00	1 239 700,00		1 239 700,00	1 239 700,00
--	--	---------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	---------------------

	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissement comptable excédentaires différés							

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 086 546,00	1 273 250,00	1 239 700,00		1 239 700,00	1 239 700,00
--------------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	---------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,37	0,87	2,24
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,37	0,87	1,24
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	6,90	0,00	6,90
Agent social	C	7,00	0,00	7,00	6,90	0,00	6,90
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	1,50	1,00	2,50
Aide soignant	B	2,00	0,00	2,00	0,50	1,00	1,50
Infirmier soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Justices - BP - 2026

FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		12,00	0,00	12,00	9,77	1,87	11,64

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				73 779,99		
Agent social	C	MS	367.0	67 953,25	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Aide soignant	B	MS	389.0	3 370,51	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389.0	2 456,23	A L 332 - 13	CDD
TOTAL GENERAL				73 779,99		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « **contrats aidés** »).
 (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée en application des articles

049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
 049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
 049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Résidence autonomie

MONPLAISIR

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS BA MONPLAISIR

BUDGET - Vue d'ensemble

DÉPENSES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	79 900,00	79 900,00
TOTAL	79 900,00	79 900,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	946 150,00	946 150,00
TOTAL	946 150,00	946 150,00

RECETTES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	79 900,00	79 900,00
TOTAL	79 900,00	79 900,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	946 150,00	946 150,00
TOTAL	946 150,00	946 150,00

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Monplaisir**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			RECETTES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
001	001	Excédent ou déficit d'investissement reporté	17 390,30	0,00	39 200,38	39 200,38
Total chapitre 001 - excédent ou déficit d'investissement reporté			17 390,30	0,00	39 200,38	39 200,38
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	2 609,70	0,00	1 099,62	1 099,62
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			2 609,70	0,00	1 099,62	1 099,62
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
28	2805	Amort. des immo. incorp. - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procé (O)	1 400,00	0,00	0,00	0,00
	28154	Amort. des immo. corp. - Matériel et outillage (O)	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00
	28181	Amort. des immo. corp. - Installations générales ; agencements, aménagements divers (O)	15 400,00	0,00	14 000,00	14 000,00
	28182	Amort. des immo. corp. - Matériel de transport (O)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
	28183	Amort. des immo. corp. - Matériel de bureau et matériel informatique (O)	2 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00
	28184	Amort. des immo. corp. - Mobilier (O)	4 900,00	0,00	7 000,00	7 000,00
	28188	Amort. des immo. corp. - Autres immobilisations corporelles (O)		0,00	2 000,00	2 000,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations			29 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
TOTAL			57 600,00	0,00	79 900,00	79 900,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Monplaisir**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			DEPENSES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
13	1392	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Collectivités et établissements (O)	5 800,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions (O)		0,00	2 000,00	2 000,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			5 800,00	0,00	7 000,00	7 000,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles				0,00	0,00	0,00
21	2131	Constructions sur sol propre - Bâtiments				
	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments	29 200,00	0,00	43 700,00	43 700,00
	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage		0,00	0,00	0,00
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers		0,00	4 800,00	4 800,00
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	7 000,00	7 000,00
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier		0,00	4 000,00	4 000,00
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations	14 000,00	3 955,20	844,80	4 800,00
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			43 200,00	3 955,20	60 344,80	64 300,00
28	28184	Amortissements des immobilisations corporelles - Mobilier (reprise)		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations				0,00	0,00	0,00
491	491	Dépréciation des comptes de redevables (D)		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 491 - dépréciation des comptes de redevables				0,00	0,00	0,00
TOTAL			57 600,00	3 955,20	75 944,80	79 900,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Monplaisir - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

ACHATS

60611	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Eau et assainissement	9 958,22	9 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
60612	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - ��nergie, ��lectricit��	22 192,87	20 089,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
60613	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Chauffage	61 434,45	65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
60622	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Produits d'entretien	2 221,48	1 900,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
60623	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures d'atelier	0,00	500,00	200,00		200,00	200,00
60624	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures administratives	997,90	900,00	900,00		900,00	900,00
60625	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures scolaires, ��ducatives et de loisirs	74,81	600,00	500,00		500,00	500,00
606268	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures h��telieres	1 023,73	1 415,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
60628	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures non stock��es	1 690,36	1 000,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation	1 050,75	1 698,12	200,00		200,00	200,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation		0,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
6066	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures m��dicales	33,37	3 200,00	200,00		200,00	200,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6262	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais de t��l��communication	4 845,69	5 561,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6282	Divers - Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur	74 595,58	68 820,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
6283	Divers - Prestation de nettoyage �� l'ext��rieur	615,42	1 800,00	700,00		700,00	700,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Monplaisir - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6288	Divers - Autres	330,17	5 483,00	4 000,00		4 000,00		4 000,00
61118	Prestations de services avec des entreprises - Prestations à caractère médical - Autres	0,00	2 900,00	0,00		0,00		0,00
61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	4 827,50	4 803,88	3 900,00		3 900,00		3 900,00
62428	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel - Transports d'usagers - Transports d'usagers - Autres transports d'usagers	21,00	100,00	200,00		200,00		200,00
6281	Divers - Prestations de blanchissage à l'extérieur	1 932,25	1 650,00	1 800,00		1 800,00		1 800,00
TOTAL GROUPE I		187 845,55	196 420,00	177 200,00		177 200,00		177 200,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6218	Personnel extérieur à l'établissement - Autres personnels extérieurs	821,25	800,00	800,00		800,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	7 083,30	3 380,95	3 400,00		3 400,00
64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	617 297,67	338 370,26	278 500,00		278 500,00
64115	Rémunérations du personnel non médical - SFT	1 941,33	649,24	700,00		700,00
641182	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - CTI	2 688,00	5 376,00	5 400,00		5 400,00
641183	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Prime Grand Age	11 917,28	1 366,82	1 400,00		1 400,00
641185	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Majoration horaire pour travail de nuit	2 815,57	2 206,77	2 200,00		2 200,00
641186	Rémunération du personnel non médical - Autres indemnités - pour travail dimanches et jours fériés	13 553,27	7 016,14	7 000,00		7 000,00
641188	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Autres indemnités - Autres	3 561,77	2 716,43	2 800,00		2 800,00
64131	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	128 291,08	75 076,12	74 700,00		74 700,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Monplaisir - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

641382	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - CTI	5 576,47	4 558,35	4 600,00		4 600,00		4 600,00
641383	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Prime Grand âge	2 812,22	1 412,07	1 500,00		1 500,00		1 500,00
641385	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Majoration horaire pour travail de nuit	603,78	605,73	700,00		700,00		700,00
641386	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	6 836,91	4 323,71	4 300,00		4 300,00		4 300,00
641388	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Autres indemnités - Autres	8 857,80	6 937,17	6 800,00		6 800,00		6 800,00
6417	Rémunérations du personnel non médical - Apprentis	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
64178	Rémunération du personnel non médical - Apprentis - Autres							
64511	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	141 107,36	73 380,60	72 900,00		72 900,00		72 900,00
64513	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	6 387,10	3 884,05	3 900,00		3 900,00		3 900,00
64514	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	6 174,38	3 707,14	3 700,00		3 700,00		3 700,00
64515	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	168 108,16	80 927,62	80 400,00		80 400,00		80 400,00
64518	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux autres organismes sociaux	4 446,90	2 104,83	2 100,00		2 100,00		2 100,00
6473	Autres charges sociales - Allocations de chômage	158,56	0,00	0,00		0,00		0,00
64788	Autres charges sociales - Autres	28 417,50	32 000,00	15 000,00		15 000,00		15 000,00
6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	773,69	800,00	800,00		800,00		800,00

TOTAL GROUPE II	1 170 231,35	651 600,00	573 600,00		573 600,00		573 600,00
-----------------	--------------	------------	------------	--	------------	--	------------

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6541	Créances admises en non-valeur	565,44	2 400,00	0,00		0,00		0,00
------	--------------------------------	--------	----------	------	--	------	--	------

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Monplaisir - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6578	Subventions - Autres subventions	10 541,00	11 000,00	9 500,00		9 500,00		9 500,00
------	----------------------------------	-----------	-----------	----------	--	----------	--	----------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

678	Autres charges exceptionnelles	250,46	8,65	0,00		0,00		0,00
-----	--------------------------------	--------	------	------	--	------	--	------

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET AUX ENGAGEMENTS

68111	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations incorporelles	1 402,96	0,00	0,00		0,00		0,00
68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	30 419,30	29 000,00	31 000,00		31 000,00		31 000,00

6132	Locations - Locations immobilières	98 068,62	103 100,00	110 000,00		110 000,00		110 000,00
61351	Locations mobilières informatique	1 505,68	1 800,00	1 600,00		1 600,00		1 600,00
61352	Locations mobilières Equipements	396,86	400,00	3 500,00		3 500,00		3 500,00
61358	Locations mobilières - Autres locations mobilières	0,00	900,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00
61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	16 514,80	55 699,68	20 000,00		20 000,00		20 000,00
61551	Entretien et réparations - Matériel médical	0,00	100,00	100,00		100,00		100,00
61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outillages	440,77	1 506,16	600,00		600,00		600,00
61561	Maintenance informatique	1 800,00	1 800,00	1 800,00		1 800,00		1 800,00
61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	12 835,60	15 197,76	12 900,00		12 900,00		12 900,00
6161	Primes d'assurances - Multirisques	1 776,06	3 500,00	0,00		0,00		0,00
6165	Primes d'assurances - Responsabilité civile	540,51	268,19	300,00		300,00		300,00
61688	Primes d'assurance - Autres risques	2 597,33	2 333,56	2 500,00		2 500,00		2 500,00
6182	Divers - Documentation générale et technique	132,20	150,00	0,00		0,00		0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Monplaisir - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6184	Divers - Concours divers (cotisations...)	0,00	15,00	550,00		550,00		550,00
6188	Divers - Autres frais divers	0,00	71,00	0,00		0,00		0,00
6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	212,04	1 900,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL GROUPE III		179 999,63	231 150,00	195 350,00		195 350,00		195 350,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		1 538 076,53	1 079 170,00	946 150,00		946 150,00		946 150,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté								
005 Amortissement comptable excédentaires différés								
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 538 076,53	1 079 170,00	946 150,00		946 150,00		946 150,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Monplaisir - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

		R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
731118	Produits �� la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) - Secteur des personnes ��g��es - Dotation globale - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	763 707,42	122 500,00	125 000,00		125 000,00		125 000,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	788,90	250,00	250,00		250,00		250,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	216 297,31	220 000,00	263 000,00		263 000,00		263 000,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	2 476,80	1 800,00	1 300,00		1 300,00		1 300,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	93 976,40	100 000,00	85 000,00		85 000,00		85 000,00
7381	Produits �� la charge d'autres financeurs - Produits �� la charge de la CAF	30 108,75	30 000,00	20 000,00		20 000,00		20 000,00
TOTAL GROUPE I		1 107 355,58	474 550,00	494 550,00		494 550,00		494 550,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

		R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6419	R��mun��rations du personnel non m��dical - Remboursements sur r��mun��rations du personnel non m��dical	77 198,65	71 000,00	0,00		0,00		0,00
706	Prestations de services	4 485,95	3 500,00	2 000,00		2 000,00		2 000,00
7085	Produits des activit��s annexes - Prestations d��livr��es aux usagers, accompagnants et autres tiers	136,65	0,00	0,00		0,00		0,00
7483	Autres subventions et participations - Forfait autonomie	20 687,15	20 000,00	25 000,00		25 000,00		25 000,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	451,74	0,00	0,00		0,00		0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Monplaisir - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	11 631,75	11 550,00	6 000,00		6 000,00		6 000,00
TOTAL GROUPE II		114 591,89	106 050,00	33 000,00		33 000,00		33 000,00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		491 350,00	411 600,00		411 600,00		411 600,00
7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres	306 052,29	0,00	0,00		0,00		0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	1 720,62	0,00	0,00		0,00		0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	5 699,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00		7 000,00
778	Autres produits exceptionnels	2 657,13	0,00	0,00		0,00		0,00
7811	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,02	0,00	0,00		0,00		0,00
7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur dépréciations des actifs circulants		220,00	0,00		0,00		0,00

TOTAL GROUPE III	316 129,06	498 570,00	418 600,00		418 600,00		418 600,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)	1 538 076,53	1 079 170,00	946 150,00		946 150,00		946 150,00
	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissement comptable excédentaires différés							
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 538 076,53	1 079 170,00	946 150,00		946 150,00		946 150,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,80	5,80	6,59	0,26	6,85
Agent social	C	5,00	0,80	5,80	5,59	0,26	5,85
Assistant Socio Educatif	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,55	1,55	1,00	1,00	2,00
Aide soignant	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Auxiliaire de soins	C	0,00	0,25	0,25	0,00	0,00	0,00
Psychologue	A	0,00	0,30	0,30	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901150-20260217-DPI-2026-012-DF
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Monplaisir - BP - 2026

FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	1,35	9,35	8,59	1,26	9,85

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				50 225,48		
Agent social	C	MS	367.0	49 186,60	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Aide Soignant	B	MS	389.0	1 038,88	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
TOTAL GENERAL				50 225,48		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Monplaisir - BP - 2026

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Résidence autonomie

ROBERT ROBIN

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS BA ROSERAIE

BUDGET - Vue d'ensemble

DÉPENSES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	105 700,00	105 700,00
TOTAL	105 700,00	105 700,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	2 011 100,00	2 011 100,00
TOTAL	2 011 100,00	2 011 100,00

RECETTES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	105 700,00	105 700,00
TOTAL	105 700,00	105 700,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	2 011 100,00	2 011 100,00
TOTAL	2 011 100,00	2 011 100,00

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Roseraie**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			RECETTES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
001	001	Excédent ou déficit d'investissement reporté		0,00	16 258,90	16 258,90
Total chapitre 001 - excédent ou déficit d'investissement reporté				0,00	16 258,90	16 258,90
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	500,00	0,00	2 441,10	2 441,10
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			500,00	0,00	2 441,10	2 441,10
13	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics	41 200,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			41 200,00	0,00	0,00	0,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
23	238	Remboursement avance immobilisations corporelles (O)	11 000,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23 - immobilisations en cours			11 000,00	0,00	0,00	0,00
28	28154	Amort. des immo. corp. - Matériel et outillage (O)	7 450,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	28181	Amort. des immo. corp. - Installations générales ; agencements, aménagements divers (O)	49 600,00	0,00	55 000,00	55 000,00
	28182	Amort. des immo. corp. - Matériel de transport (O)	1 600,00	0,00	2 000,00	2 000,00
	28183	Amort. des immo. corp. - Matériel de bureau et matériel informatique (O)	8 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	28184	Amort. des immo. corp. - Mobilier (O)	4 300,00	0,00	4 000,00	4 000,00
	28188	Amort. des immo. corp. - Autres immobilisations corporelles (O)	250,00	0,00	2 000,00	2 000,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations			71 700,00	0,00	73 000,00	73 000,00
TOTAL			138 400,00	0,00	105 700,00	105 700,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Roseraie**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			DEPENSES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
13	1392	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Collectivités et établissements (O)	5 900,00	0,00	27 000,00	27 000,00
	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions (O)	5 400,00	0,00	8 000,00	8 000,00
	Total chapitre 13 - subventions d'investissement		11 300,00	0,00	35 000,00	35 000,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
21	2131	Constructions sur sol propre - Bâtiments				
	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments	40,85	0,00	20 200,00	20 200,00
	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage		0,00	0,00	0,00
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	94 109,15	0,00	14 300,00	14 300,00
	2181	Autres immob - Installations générales, agencements (O)	11 000,00	0,00	0,00	0,00
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier		0,00	11 600,00	11 600,00
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations	7 950,00	2 257,20	8 342,80	10 600,00
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			113 100,00	2 257,20	54 442,80	56 700,00
23	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23 - immobilisations en cours				0,00	0,00	0,00
TOTAL			138 400,00	2 257,20	103 442,80	105 700,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Roseraie - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

ACHATS

60611	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Eau et assainissement	15 408,75	17 323,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
60612	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - ��nergie, ��lectricit��	62 257,29	57 900,00	63 000,00		63 000,00	63 000,00
60613	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Chauffage	63 747,09	67 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
60622	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Produits d'entretien	2 920,93	3 820,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
60623	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures d'atelier	83,60	1 060,00	700,00		700,00	700,00
60624	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures administratives	1 064,14	1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
60625	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures scolaires, ��ducatives et de loisirs	438,47	700,00	800,00		800,00	800,00
606268	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures h��teli��res	1 740,94	1 980,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
60628	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures non stock��es	2 201,83	2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation	3 791,57	3 550,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation		0,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
6066	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures m��dicales	180,57	250,00	250,00		250,00	250,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6262	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais de t��l��communication	7 126,35	8 287,00	7 200,00		7 200,00	7 200,00
6282	Divers - Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur	121 541,91	114 290,00	111 750,00		111 750,00	111 750,00
6283	Divers - Prestation de nettoyage �� l'ext��rieur	2 108,33	2 000,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Roseraie - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6288	Divers - Autres	0,00	950,00	2 100,00		2 100,00		2 100,00
61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	6 708,15	8 000,00	6 000,00		6 000,00		6 000,00
62428	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel - Transports d'usagers - Transports d'usagers - Autres transports d'usagers	39,00	40,00	0,00		0,00		0,00
6281	Divers - Prestations de blanchissage à l'extérieur	1 254,46	1 300,00	1 300,00		1 300,00		1 300,00
TOTAL GROUPE I		292 613,38	292 350,00	292 900,00		292 900,00		292 900,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
62113	Personnel extérieur à l'établissement - Personnel intérimaire - Personnel médical et paramédical	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Personnel extérieur à l'établissement - Autres personnels extérieurs	920,66	1 329,23	1 400,00		1 400,00	1 400,00
6227	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Frais d'actes et de contentieux	1 260,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	4 900,33	5 253,28	5 500,00		5 500,00	5 500,00
64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	348 078,16	443 233,15	415 400,00		415 400,00	415 400,00
64114	Rémunérations du personnel non médical - NBI	1 709,22	1 216,92	1 300,00		1 300,00	1 300,00
64115	Rémunérations du personnel non médical - SFT	1 310,86	1 295,79	1 400,00		1 400,00	1 400,00
641182	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - CTI	6 496,00	5 376,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
641183	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Prime Grand Age	0,00	2 832,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
641185	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Majoration horaire pour travail de nuit	2 732,59	3 270,21	3 500,00		3 500,00	3 500,00
641186	Rémunération du personnel non médical - Autres indemnités - pour travail dimanches et jours fériés	8 011,96	9 875,82	10 300,00		10 300,00	10 300,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Roseraie - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

641188	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Autres indemnités - Autres	3 637,59	2 399,86	3 600,00		3 600,00		3 600,00
64131	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	139 333,02	131 075,09	136 600,00		136 600,00		136 600,00
641382	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - CTI	8 433,31	10 432,29	10 900,00		10 900,00		10 900,00
641383	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Prime Grand âge	0,00	34,26	100,00		100,00		100,00
641385	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Majoration horaire pour travail de nuit	3 644,98	2 490,57	2 600,00		2 600,00		2 600,00
641386	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	8 153,96	8 258,35	8 700,00		8 700,00		8 700,00
641388	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Autres indemnités - Autres	5 890,46	9 958,07	9 100,00		9 100,00		9 100,00
64511	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	108 091,31	116 890,27	121 800,00		121 800,00		121 800,00
64513	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	7 579,32	6 628,86	7 000,00		7 000,00		7 000,00
64514	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	6 669,31	6 435,19	6 800,00		6 800,00		6 800,00
64515	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	93 950,09	118 944,94	124 000,00		124 000,00		124 000,00
64518	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux autres organismes sociaux	2 843,21	3 083,72	3 300,00		3 300,00		3 300,00
6473	Autres charges sociales - Allocations de chômage	3 375,84	15 700,36	16 400,00		16 400,00		16 400,00
64788	Autres charges sociales - Autres	20 047,50	20 531,02	20 500,00		20 500,00		20 500,00
6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	966,56	1 254,75	1 400,00		1 400,00		1 400,00

TOTAL GROUPE II	788 036,24	927 800,00	920 300,00		920 300,00		920 300,00
-----------------	------------	------------	------------	--	------------	--	------------

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6578	Subventions - Autres subventions	5 835,00	6 045,00	6 100,00		6 100,00		6 100,00
------	----------------------------------	----------	----------	----------	--	----------	--	----------

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Roseraie - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

CHARGES EXCEPTIONNELLES

6711	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 260,00	320,00	100,00		100,00		100,00
678	Autres charges exceptionnelles	124,36	7,33	0,00		0,00		0,00

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET AUX ENGAGEMENTS

68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	49 210,16	72 800,00	73 000,00		73 000,00		73 000,00
6132	Locations - Locations immobilières	585 047,12	596 702,00	590 000,00		590 000,00		590 000,00
61351	Locations mobilières informatique	1 661,97	1 900,00	1 800,00		1 800,00		1 800,00
61352	Locations mobilières Equipements	396,86	400,00	400,00		400,00		400,00
61358	Locations mobilières - Autres locations mobilières	360,36	2 100,00	1 300,00		1 300,00		1 300,00
61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	83 264,66	79 327,00	85 000,00		85 000,00		85 000,00
61551	Entretien et réparations - Matériel médical	0,00	85,00	100,00		100,00		100,00
61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outillages	591,60	1 851,84	1 900,00		1 900,00		1 900,00
61561	Maintenance informatique	1 800,00	1 963,00	2 000,00		2 000,00		2 000,00
61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	29 277,52	32 829,16	32 400,00		32 400,00		32 400,00
6161	Primes d'assurances - Multirisques	4 652,62	9 100,00	0,00		0,00		0,00
6165	Primes d'assurances - Responsabilité civile	289,11	192,00	200,00		200,00		200,00
61688	Primes d'assurance - Autres risques	1 112,23	1 712,67	1 800,00		1 800,00		1 800,00
6182	Divers - Documentation générale et technique	312,00	400,00	0,00		0,00		0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Roseraie - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6184	Divers - Concours divers (cotisations...)	0,00	15,00	1 800,00		1 800,00		1 800,00
6188	Divers - Autres frais divers	76,95	0,00	0,00		0,00		0,00
6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		100,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL GROUPE III		766 272,52	807 850,00	797 900,00		797 900,00		797 900,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		1 846 922,14	2 028 000,00	2 011 100,00		2 011 100,00		2 011 100,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté								
005 Amortissement comptable excédentaires différés								
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 846 922,14	2 028 000,00	2 011 100,00		2 011 100,00		2 011 100,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Roseraie - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
731118	Produits �� la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) - Secteur des personnes ��g��es - Dotation globale - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	0,00	149 700,00	152 700,00		152 700,00	152 700,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	281,26	400,00	300,00		300,00	300,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	765 737,64	790 000,00	858 000,00		858 000,00	858 000,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	8 994,45	9 000,00	6 900,00		6 900,00	6 900,00
73418	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres ��tablissements et services sociaux et m��dico-sociaux	168 404,10	175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
7381	Produits �� la charge d'autres financeurs - Produits �� la charge de la CAF	18 044,18	11 000,00	19 200,00		19 200,00	19 200,00
TOTAL GROUPE I		961 461,63	1 135 100,00	1 212 100,00		1 212 100,00	1 212 100,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6419	R��mun��rations du personnel non m��dical - Remboursements sur r��mun��rations du personnel non m��dical	22 031,00	12 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
706	Prestations de services	8 547,13	8 050,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
7085	Produits des activit��s annexes - Prestations d��livr��es aux usagers, accompagnants et autres tiers	6 121,50	0,00	0,00		0,00	0,00
7483	Autres subventions et participations - Forfait autonomie	65 158,51	65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
7548	Remboursements de frais - Autres remboursements de frais	30 224,43	0,00	0,00		0,00	0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Roseraie - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	524,25	0,00	0,00		0,00	0,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	8 147,25	8 200,00	8 300,00		8 300,00	8 300,00

TOTAL GROUPE II	140 754,07	93 250,00	135 300,00		135 300,00	135 300,00
------------------------	-------------------	------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		765 550,00	628 700,00		628 700,00	628 700,00
7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres	726 153,30	0,00	0,00		0,00	0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	862,93	0,00	0,00		0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	11 403,42	34 100,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
778	Autres produits exceptionnels	6 286,79	0,00	0,00		0,00	0,00

TOTAL GROUPE III	744 706,44	799 650,00	663 700,00		663 700,00	663 700,00
-------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)	1 846 922,14	2 028 000,00	2 011 100,00		2 011 100,00	2 011 100,00
--	---------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	---------------------

	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n	
002 Excédent de la section d'exploitation reporté						
005 Amortissement comptable excédentaires différés						

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 846 922,14	2 028 000,00	2 011 100,00		2 011 100,00	2 011 100,00
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	--	---------------------	---------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		10,00	0,70	10,70	8,42	1,49	9,91
Agent social	C	10,00	0,70	10,70	8,42	1,49	9,91
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	3,50	0,00	3,50
Aide soignant	B	2,00	0,00	2,00	2,50	0,00	2,50
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
043-264201150-20260217-DL1-2026-0126-DL
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Roseraie - BP - 2026

FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		15,00	0,70	15,70	12,92	2,49	15,41

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				86 209,11		
Adjoint Administratif	C	ADM	367	2 755,94	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Agent social	C	MS	367.0	79 092,43	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Aide Soignant	B	MS	389.0	4 360,74	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
TOTAL GENERAL				86 209,11		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « **contrats aidés** »).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée en vertu des articles

049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de mise en ligne : 26/02/2026

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Résidence autonomie

SAINT MICHEL

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS BA SAINT MICHEL

BUDGET - Vue d'ensemble

DÉPENSES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	81 600,00	81 600,00
TOTAL	81 600,00	81 600,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	1 191 100,00	1 191 100,00
TOTAL	1 191 100,00	1 191 100,00

RECETTES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	81 600,00	81 600,00
TOTAL	81 600,00	81 600,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	1 191 100,00	1 191 100,00
TOTAL	1 191 100,00	1 191 100,00

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Saint Michel**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			RECETTES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
001	001	Excédent ou déficit d'investissement reporté	17 010,02	0,00	27 763,31	27 763,31
Total chapitre 001 - excédent ou déficit d'investissement reporté			17 010,02	0,00	27 763,31	27 763,31
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	789,98	0,00	1 636,69	1 636,69
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			789,98	0,00	1 636,69	1 636,69
13	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics	800,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			800,00	0,00	0,00	0,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
28	28154	Amort. des immo. corp. - Matériel et outillage (O)		0,00	5 000,00	5 000,00
	28181	Amort. des immo. corp. - Installations générales ; agencements, aménagements divers (O)	33 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
	28182	Amort. des immo. corp. - Matériel de transport (O)		0,00	300,00	300,00
	28183	Amort. des immo. corp. - Matériel de bureau et matériel informatique (O)	2 200,00	0,00	3 000,00	3 000,00
	28184	Amort. des immo. corp. - Mobilier (O)	9 300,00	0,00	8 000,00	8 000,00
	28188	Amort. des immo. corp. - Autres immobilisations corporelles (O)		0,00	400,00	400,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations			44 500,00	0,00	44 700,00	44 700,00
TOTAL			70 600,00	0,00	81 600,00	81 600,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA Saint Michel**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			DEPENSES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
13	1392	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Collectivités et établissements (O)	14 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00
	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions (O)		0,00	400,00	400,00
	Total chapitre 13 - subventions d'investissement		14 500,00	0,00	13 400,00	13 400,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles				0,00	0,00	0,00
21	2131	Constructions sur sol propre - Bâtiments				
	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments	1 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage		0,00	0,00	0,00
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	15 000,00	0,00	28 200,00	28 200,00
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	0,00	0,00
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	15 300,00	0,00	0,00	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations	16 800,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			48 600,00	0,00	60 700,00	60 700,00
TOTAL			70 600,00	0,00	81 600,00	81 600,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Saint Michel - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

ACHATS

60611	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Eau et assainissement	16 999,99	10 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00
60612	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - ��nergie, ��lectricit��	36 928,64	32 480,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
60613	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Chauffage	43 514,02	41 500,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
60622	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Produits d'entretien	1 647,71	2 400,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
60623	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures d'atelier	73,95	500,00	400,00		400,00	400,00
60624	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures administratives	737,17	800,00	800,00		800,00	800,00
60625	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures scolaires, ��ducatives et de loisirs	189,80	700,00	600,00		600,00	600,00
606268	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures h��teli��res	1 298,47	2 400,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
60628	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures non stock��es	2 542,24	1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation	1 827,99	4 000,00	550,00		550,00	550,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation		0,00	3 450,00		3 450,00	3 450,00
6066	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures m��dicales	185,82	200,00	200,00		200,00	200,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6262	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais de t��l��communication	6 055,27	6 520,00	6 300,00		6 300,00	6 300,00
6282	Divers - Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur	124 326,32	123 670,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6283	Divers - Prestation de nettoyage �� l'ext��rieur	817,16	5 940,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Saint Michel - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6288	Divers - Autres	0,00	360,00	0,00		0,00		0,00
61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	5 007,50	5 500,00	5 500,00		5 500,00		5 500,00
62428	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel - Transports d'usagers - Transports d'usagers - Autres transports d'usagers	30,00	200,00	200,00		200,00		200,00
6281	Divers - Prestations de blanchissage à l'extérieur	2 258,70	2 000,00	2 000,00		2 000,00		2 000,00
TOTAL GROUPE I		244 440,75	241 070,00	226 600,00		226 600,00		226 600,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6218	Personnel extérieur à l'établissement - Autres personnels extérieurs	708,70	800,00	800,00		800,00		800,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	3 452,27	4 363,67	4 300,00		4 300,00		4 300,00
64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	251 905,60	399 156,99	354 900,00		354 900,00		354 900,00
64115	Rémunérations du personnel non médical - SFT	27,48	1 553,83	1 600,00		1 600,00		1 600,00
641182	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - CTI	2 688,00	0,00	3 200,00		3 200,00		3 200,00
641183	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Prime Grand Age	0,00	1 416,00	1 500,00		1 500,00		1 500,00
641185	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Majoration horaire pour travail de nuit	2 609,93	2 630,52	2 700,00		2 700,00		2 700,00
641186	Rémunération du personnel non médical - Autres indemnités - pour travail dimanches et jours fériés	5 545,35	6 781,13	6 800,00		6 800,00		6 800,00
641188	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Autres indemnités - Autres	557,72	152,45	200,00		200,00		200,00
64131	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	102 206,73	106 567,91	105 500,00		105 500,00		105 500,00
641382	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - CTI	7 945,40	8 440,07	8 400,00		8 400,00		8 400,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Saint Michel - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

641383	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Prime Grand âge	7,77	0,00	0,00		0,00		0,00
641385	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Majoration horaire pour travail de nuit	267,49	616,67	700,00		700,00		700,00
641386	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	2 901,75	4 273,40	4 300,00		4 300,00		4 300,00
641388	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Autres indemnités - Autres	2 881,33	5 745,77	2 800,00		2 800,00		2 800,00
64511	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	76 190,95	95 580,81	93 600,00		93 600,00		93 600,00
64513	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	4 760,18	5 228,01	5 100,00		5 100,00		5 100,00
64514	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	4 686,19	5 003,50	4 900,00		4 900,00		4 900,00
64515	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	68 226,54	107 928,29	106 900,00		106 900,00		106 900,00
64518	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux autres organismes sociaux	1 838,97	2 560,98	2 600,00		2 600,00		2 600,00
64788	Autres charges sociales - Autres	12 967,50	15 980,00	16 100,00		16 100,00		16 100,00
6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	703,60	620,00	800,00		800,00		800,00
TOTAL GROUPE II		553 079,45	775 400,00	727 700,00		727 700,00		727 700,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6542	Créances éteintes	0,00	1 195,00	0,00		0,00		0,00
6578	Subventions - Autres subventions	5 342,00	4 416,00	4 500,00		4 500,00		4 500,00

CHARGES EXCEPTIONNELLES

678	Autres charges exceptionnelles	82,35	5,00	0,00		0,00		0,00
-----	--------------------------------	-------	------	------	--	------	--	------

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET AUX ENGAGEMENTS

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Saint Michel - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

68111	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations incorporelles	1 402,96	0,00	0,00		0,00	0,00
68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	52 913,67	45 000,00	44 700,00		44 700,00	44 700,00
6132	Locations - Locations immobilières	106 672,13	112 977,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
61351	Locations mobilières informatique	1 381,00	1 264,43	1 500,00		1 500,00	1 500,00
61352	Locations mobilières Equipements	396,86	396,86	400,00		400,00	400,00
61358	Locations mobilières - Autres locations mobilières	0,00	999,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	25 127,89	53 776,31	42 600,00		42 600,00	42 600,00
61551	Entretien et réparations - Matériel médical	0,00	85,00	100,00		100,00	100,00
61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outillages	3 726,24	1 669,37	1 300,00		1 300,00	1 300,00
61561	Maintenance informatique	1 800,00	1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	16 507,33	17 204,30	20 400,00		20 400,00	20 400,00
6161	Primes d'assurances - Multirisques	2 114,41	4 200,00	0,00		0,00	0,00
6165	Primes d'assurances - Responsabilité civile	222,15	448,57	150,00		150,00	150,00
61688	Primes d'assurance - Autres risques	988,89	1 049,16	1 050,00		1 050,00	1 050,00
6182	Divers - Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6184	Divers - Concours divers (cotisations...)	0,00	15,00	800,00		800,00	800,00
63512	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts) - Taxes foncières	1 370,00	1 399,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		30,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL GROUPE III		220 047,88	247 930,00	236 800,00		236 800,00	236 800,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Saint Michel - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)	1 017 568,08	1 264 400,00	1 191 100,00		1 191 100,00		1 191 100,00
	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissement comptable excédentaires différés							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 017 568,08	1 264 400,00	1 191 100,00		1 191 100,00		1 191 100,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Saint Michel - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
731118	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) - Secteur des personnes âgées - Dotation globale - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	0,00	127 000,00	129 600,00		129 600,00	129 600,00
73418	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	397,88	400,00	400,00		400,00	400,00
73418	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	515 222,53	548 000,00	584 000,00		584 000,00	584 000,00
73418	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	3 322,55	3 500,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
73418	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	175 281,70	180 000,00	157 000,00		157 000,00	157 000,00
7381	Produits à la charge d'autres financeurs - Produits à la charge de la CAF	45 363,00	44 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
TOTAL GROUPE I		739 587,66	902 900,00	914 200,00		914 200,00	914 200,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6419	Rémunérations du personnel non médical - Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	59 213,07	128 000,00	93 000,00		93 000,00	93 000,00
706	Prestations de services	5 237,85	6 000,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
7085	Produits des activités annexes - Prestations délivrées aux usagers, accompagnants et autres tiers	1 038,90	0,00	0,00		0,00	0,00
7483	Autres subventions et participations - Forfait autonomie	28 018,16	28 000,00	27 500,00		27 500,00	27 500,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	1 067,04	0,00	0,00		0,00	0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA Saint Michel - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	5 292,00	5 400,00	6 900,00		6 900,00		6 900,00
TOTAL GROUPE II		99 867,02	167 400,00	131 900,00		131 900,00		131 900,00
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES								
		Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		179 600,00	131 600,00		131 600,00		131 600,00
7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres	151 282,40	0,00	0,00		0,00		0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	19 775,62	14 500,00	13 400,00		13 400,00		13 400,00
778	Autres produits exceptionnels	7 055,38	0,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL GROUPE III		178 113,40	194 100,00	145 000,00		145 000,00		145 000,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		1 017 568,08	1 264 400,00	1 191 100,00		1 191 100,00		1 191 100,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté								
005 Amortissement comptable excédentaires différés								
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 017 568,08	1 264 400,00	1 191 100,00		1 191 100,00		1 191 100,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,55	1,00	2,55
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,55	1,00	1,55
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	6,84	1,21	8,05
Agent social	C	7,00	0,00	7,00	6,84	1,21	8,05
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,50	2,50	3,00	0,00	3,00
Aide soignant	B	1,00	0,50	1,50	1,00	0,00	1,00
Infirmier soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS St Michel - BP - 2026

FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		11,00	0,50	11,50	11,39	2,21	13,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				54 765,80		
Agent social	C	MS	367.0	50 829,79	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Aide soignant	B	MS	389.0	3 936,01	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
TOTAL GENERAL				54 765,80		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Centre Local d'Information et de Coordination G rontologique (C.L.I.C.)

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS BA CLIC

BUDGET - Vue d'ensemble

DÉPENSES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	7 300,00	7 300,00
TOTAL	7 300,00	7 300,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	654 850,00	654 850,00
TOTAL	654 850,00	654 850,00

RECETTES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	7 300,00	7 300,00
TOTAL	7 300,00	7 300,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	654 850,00	654 850,00
TOTAL	654 850,00	654 850,00

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA CLIC**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			RECETTES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
001	001	Excédent ou déficit d'investissement reporté	8 622,93	0,00	7 008,70	7 008,70
Total chapitre 001 - excédent ou déficit d'investissement reporté			8 622,93	0,00	7 008,70	7 008,70
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	77,07	0,00	91,30	91,30
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			77,07	0,00	91,30	91,30
28	28183	Amort. des immo. corp. - Matériel de bureau et matériel informatique (O)	1 500,00	0,00	0,00	0,00
	28184	Amort. des immo. corp. - Mobilier (O)		0,00	200,00	200,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations			1 500,00	0,00	200,00	200,00
TOTAL			10 200,00	0,00	7 300,00	7 300,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA CLIC**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			DEPENSES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
13	1392	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Collectivités et établissements (O)	2 100,00	0,00	3 000,00	3 000,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			2 100,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21	2131	Constructions sur sol propre - Bâtiments				
	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments	8 100,00	0,00	4 300,00	4 300,00
	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage		0,00	0,00	0,00
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			8 100,00	0,00	4 300,00	4 300,00
TOTAL			10 200,00	0,00	7 300,00	7 300,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CLIC - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

ACHATS

60623	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures d'atelier	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
60624	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures administratives	474,90	700,00	400,00		400,00	400,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation	663,99	600,00	600,00		600,00	600,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6261	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais d'affranchissements	1 500,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6262	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais de t��l��communication	984,41	1 900,00	1 900,00		1 900,00	1 900,00
6283	Divers - Prestation de nettoyage �� l'ext��rieur	1 200,00	1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6287	Divers - Remboursement de frais	22 100,00	22 100,00	22 100,00		22 100,00	22 100,00
6288	Divers - Autres	0,00	120,00	0,00		0,00	0,00

61128	Prestations �� caract��re m��dico-social - Autres	6 812,00	7 880,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6256	D��placements, missions et r��ceptions - Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00

TOTAL GROUPE I	34 735,30	37 000,00	36 700,00		36 700,00	36 700,00
----------------	-----------	-----------	-----------	--	-----------	-----------

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CLIC - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6218	Personnel extérieur à l'établissement - Autres personnels extérieurs	6 000,00	8 000,00	8 000,00		8 000,00		8 000,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	3 134,34	3 295,64	3 400,00		3 400,00		3 400,00
64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	289 992,03	332 407,82	317 700,00		317 700,00		317 700,00
64114	Rémunérations du personnel non médical - NBI	1 584,54	1 687,92	1 800,00		1 800,00		1 800,00
64115	Rémunérations du personnel non médical - SFT	3 696,26	4 687,56	4 900,00		4 900,00		4 900,00
641182	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - CTI	2 688,00	2 688,00	2 800,00		2 800,00		2 800,00
641185	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Majoration horaire pour travail de nuit	110,55	60,30	100,00		100,00		100,00
641186	Rémunération du personnel non médical - Autres indemnités - pour travail dimanches et jours fériés	0,00	43,38	100,00		100,00		100,00
641188	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Autres indemnités - Autres	141,46	416,01	500,00		500,00		500,00
64131	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	65 034,71	64 510,72	66 500,00		66 500,00		66 500,00
641388	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Autres indemnités - Autres	69,16	0,00	0,00		0,00		0,00
64511	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	62 299,90	67 155,31	69 200,00		69 200,00		69 200,00
64513	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	2 796,89	2 709,49	2 800,00		2 800,00		2 800,00
64514	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	2 623,41	2 584,90	2 700,00		2 700,00		2 700,00
64515	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	74 243,52	87 358,86	90 000,00		90 000,00		90 000,00
64518	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux autres organismes sociaux	2 227,38	2 394,09	2 500,00		2 500,00		2 500,00
64788	Autres charges sociales - Autres	14 767,50	16 500,00	16 500,00		16 500,00		16 500,00
6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	2 200,00	2 200,00	2 200,00		2 200,00		2 200,00
TOTAL GROUPE II		533 609,65	598 700,00	591 700,00		591 700,00		591 700,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CLIC - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
6578	Subventions - Autres subventions	4 440,00	4 500,00	4 200,00		4 200,00		4 200,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
673	Titres annul��s (sur exercices ant��rieurs)	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
678	Autres charges exceptionnelles	99,78	6,00	0,00		0,00		0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET AUX ENGAGEMENTS								
68111	Dotations aux amortissements, aux d��pr��ciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations incorporelles	4 278,00	0,00	0,00		0,00		0,00
68112	Dotations aux amortissements, aux d��pr��ciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	1 747,49	1 500,00	200,00		200,00		200,00
6132	Locations - Locations immobili��res	11 800,00	11 800,00	11 800,00		11 800,00		11 800,00
61351	Locations mobili��res informatique	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
61358	Locations mobili��res - Autres locations mobili��res	1 000,00	1 000,00	0,00		0,00		0,00
614	Charges locatives et de copropri��t��	2 200,00	2 200,00	2 200,00		2 200,00		2 200,00
61558	Entretien et r��parations - Autres mat��riels et outillages	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
61561	Maintenance informatique	1 259,86	1 300,00	1 300,00		1 300,00		1 300,00
61568	Entretien et r��parations - Maintenance -Autres	2 100,00	2 100,00	2 100,00		2 100,00		2 100,00
6165	Primes d'assurances - Responsabilit�� civile	285,29	294,00	200,00		200,00		200,00
61688	Primes d'assurance - Autres risques	809,11	1 700,00	1 500,00		1 500,00		1 500,00
617	��tudes et recherches	0,00	7 200,00	0,00		0,00		0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CLIC - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6182	Divers - Documentation générale et technique	450,00	450,00	450,00		450,00		450,00
6518	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires - Autres	2 351,42	2 500,00	2 500,00		2 500,00		2 500,00
TOTAL GROUPE III		32 820,95	36 550,00	26 450,00		26 450,00		26 450,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		601 165,90	672 250,00	654 850,00		654 850,00		654 850,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté								
005 Amortissement comptable excédentaires différés								
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		601 165,90	672 250,00	654 850,00		654 850,00		654 850,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CLIC - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6419	R��mun��rations du personnel non m��dical - Remboursements sur r��mun��rations du personnel non m��dical	0,00	45 500,00	0,00	0,00	0,00
6459	Charges de s��curit�� sociale et de pr��voyance - Remboursements sur charges de s��curit�� sociale et de pr��voyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres subventions et participations - Autres	588 578,32	100 000,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
7488	Autres subventions et participations - Autres	4 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	6 238,50	6 000,00	6 900,00	6 900,00	6 900,00
TOTAL GROUPE II		599 006,82	151 500,00	104 900,00	104 900,00	104 900,00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712	Produits exceptionnels sur op��rations de gestion - Subvention d'��quilibre		518 650,00	546 950,00	546 950,00	546 950,00
7718	Produits exceptionnels sur op��rations de gestion - Autres	99,78	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement vir��es au r��sultat de l'exercice	2 059,30	2 100,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL GROUPE III		2 159,08	520 750,00	549 950,00	549 950,00	549 950,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		601 165,90	672 250,00	654 850,00	654 850,00	654 850,00
		RAN n-2	RAN n-1		Report �� nouveau n	
002 Exc��dent de la section d'exploitation report��						
005 Amortissement comptable exc��dentaires diff��r��s						

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CLIC - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	601 165,90	672 250,00	654 850,00		654 850,00		654 850,00
-------------------------------	------------	------------	------------	--	------------	--	------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,86	0,00	4,86
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	3,86	0,00	3,86
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	2,85	2,00	4,85
Assistant socio-éducatif	A	5,00	0,00	5,00	2,85	2,00	4,85
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
043-264201150-20260217-DL1-2026-0126-DL
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS CLIC - BP - 2026

FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		11,00	0,00	11,00	8,71	2,00	10,71

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
 Date de réception préfecture : 26/02/2026

Cap Séniors Aidants

BUDGET PRIMITIF 2026 - CCAS BA CAPSA

BUDGET - Vue d'ensemble

DÉPENSES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	40 800,00	40 800,00
TOTAL	40 800,00	40 800,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	2 146 050,00	2 146 050,00
TOTAL	2 146 050,00	2 146 050,00

RECETTES

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Investissement	40 800,00	40 800,00
TOTAL	40 800,00	40 800,00

Section	Prévisions	Vote du Conseil d'Administration
Fonctionnement	2 146 050,00	2 146 050,00
TOTAL	2 146 050,00	2 146 050,00

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA CAPSA**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			RECETTES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
001	001	Excédent ou déficit d'investissement reporté	24 727,58	0,00	32 422,37	32 422,37
Total chapitre 001 - excédent ou déficit d'investissement reporté			24 727,58	0,00	32 422,37	32 422,37
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	72,42	0,00	77,63	77,63
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			72,42	0,00	77,63	77,63
28	28181	Amort. des immo. corp. - Installations générales ; agencements, aménagements divers (O)		0,00	300,00	300,00
	28182	Amort. des immo. corp. - Matériel de transport (O)	4 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	28183	Amort. des immo. corp. - Matériel de bureau et matériel informatique (O)	4 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00
	28184	Amort. des immo. corp. - Mobilier (O)	1 100,00	0,00	2 000,00	2 000,00
Total chapitre 28 - amortissement des immobilisations			10 100,00	0,00	8 300,00	8 300,00
TOTAL			34 900,00	0,00	40 800,00	40 800,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

**Centre Communal d'Action Sociale
CCAS BA CAPSA**

Budget Primitif de l'exercice 2026

Edition détaillée de la Section d'Investissement

INTITULES			DEPENSES			
			Pour rappel Budget Primitif N-1	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
13	1392	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Collectivités et établissements (O)	3 300,00	0,00	3 000,00	3 000,00
	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions (O)		0,00	400,00	400,00
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			3 300,00	0,00	3 400,00	3 400,00
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles				0,00	0,00	0,00
21	2131	Constructions sur sol propre - Bâtiments				
	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments	31 600,00	0,00	37 400,00	37 400,00
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			31 600,00	0,00	37 400,00	37 400,00
491	491	Dépréciation des comptes de redevables (D)		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 491 - dépréciation des comptes de redevables				0,00	0,00	0,00
496	496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 496 - dépréciation des comptes de débiteurs divers			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			34 900,00	0,00	40 800,00	40 800,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CAPSA - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

ACHATS

60611	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Eau et assainissement	329,99	500,00	400,00		400,00	400,00
60612	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - ��nergie, ��lectricit��	10 278,80	9 900,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
60621	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Combustibles et carburants	274,54	0,00	0,00		0,00	0,00
60621	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Combustibles et carburants	14 991,54	18 400,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
60622	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Produits d'entretien	376,54	700,00	700,00		700,00	700,00
60623	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures d'atelier	77,95	1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
60624	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures administratives	1 620,30	2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
60625	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures scolaires, ��ducatives et de loisirs	0,00	400,00	400,00		400,00	400,00
606268	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures h��teli��res	0,00	50,00	50,00		50,00	50,00
60628	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Autres fournitures non stock��es	3 398,05	4 700,00	4 700,00		4 700,00	4 700,00
6063	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Alimentation	87,26	550,00	600,00		600,00	600,00
6066	Achats non stock��s de mati��res et fournitures - Fournitures m��dicales	169,94	200,00	200,00		200,00	200,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6262	Frais postaux et frais de t��l��communications - Frais de t��l��communication	389,03	800,00	500,00		500,00	500,00
6282	Divers - Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur	785 253,37	798 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
6283	Divers - Prestation de nettoyage �� l'ext��rieur	7 388,28	9 020,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CAPSA - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6288	Divers - Autres	1 166,08	930,00	1 200,00		1 200,00		1 200,00
61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	30 916,12	55 000,00	55 000,00		55 000,00		55 000,00
62428	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel - Transports d'usagers - Transports d'usagers - Autres transports d'usagers	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00
6256	Déplacements, missions et réceptions - Missions	4 294,76	4 996,10	5 000,00		5 000,00		5 000,00
6256	Déplacements, missions et réceptions - Missions	0,00	3,90	0,00		0,00		0,00
TOTAL GROUPE I		861 012,55	908 450,00	808 050,00		808 050,00		808 050,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	7 742,96	6 583,37	6 900,00		6 900,00		6 900,00
64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	679 451,89	586 135,88	553 600,00		553 600,00		553 600,00
64114	Rémunérations du personnel non médical - NBI	1 944,54	2 658,36	2 800,00		2 800,00		2 800,00
64115	Rémunérations du personnel non médical - SFT	5 943,05	2 357,80	2 500,00		2 500,00		2 500,00
641182	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - CTI	448,00	2 688,00	2 800,00		2 800,00		2 800,00
641183	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Prime Grand Age	1 416,00	1 416,00	1 500,00		1 500,00		1 500,00
641185	Rémunérations du personnel non médical - Autres indemnités - Majoration horaire pour travail de nuit	987,21	501,96	600,00		600,00		600,00
641186	Rémunération du personnel non médical - Autres indemnités - pour travail dimanches et jours fériés	374,30	0,00	0,00		0,00		0,00
641188	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Autres indemnités - Autres	7 892,02	1 110,70	1 200,00		1 200,00		1 200,00
64131	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Rémunération principale	183 919,89	200 943,68	208 100,00		208 100,00		208 100,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CAPSA - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

641383	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Prime Grand âge	1 593,00	1 416,00	1 500,00		1 500,00		1 500,00
641385	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Majoration horaire pour travail de nuit	468,63	458,58	500,00		500,00		500,00
641386	Rémunérations du personnel non médical - non titulaire sur emplois permanents - Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	0,00	43,38	100,00		100,00		100,00
641388	Rémunérations du personnel non médical - Personnel non titulaire sur emplois permanents - Autres indemnités - Autres	3 672,24	2 481,72	2 600,00		2 600,00		2 600,00
6417	Rémunérations du personnel non médical - Apprentis	0,00	4 468,48	4 700,00		4 700,00		4 700,00
64511	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	158 381,36	146 727,00	151 900,00		151 900,00		151 900,00
64513	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux caisses de retraite	7 955,25	8 667,99	9 000,00		9 000,00		9 000,00
64514	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	7 665,75	8 150,80	8 500,00		8 500,00		8 500,00
64515	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.	179 453,82	163 275,59	169 100,00		169 100,00		169 100,00
64518	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Personnel non médical - Cotisations aux autres organismes sociaux	5 092,90	3 914,71	4 100,00		4 100,00		4 100,00
64788	Autres charges sociales - Autres	18 952,50	19 000,00	19 000,00		19 000,00		19 000,00
6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	3 031,52	0,00	0,00		0,00		0,00

TOTAL GROUPE II	1 276 386,83	1 163 000,00	1 151 000,00		1 151 000,00		1 151 000,00
-----------------	--------------	--------------	--------------	--	--------------	--	--------------

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6541	Créances admises en non-valeur	4 863,39	5 900,00	0,00		0,00		0,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 100,00	0,00		0,00		0,00
6578	Subventions - Autres subventions	12 461,00	12 500,00	10 200,00		10 200,00		10 200,00

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CAPSA - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 783,65	1 500,00	0,00		0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	192,08	10,00	0,00		0,00	0,00

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET AUX ENGAGEMENTS

68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	12 062,50	10 100,00	8 300,00		8 300,00	8 300,00
6132	Locations - Locations immobilières	48 170,92	49 630,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
61351	Locations mobilières informatique	2 615,15	2 500,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
61353	Locations mobilières - Matériel de transport	73 205,37	92 560,00	81 400,00		81 400,00	81 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 132,64	6 310,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	0,00	550,00	500,00		500,00	500,00
61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outillages	9 321,20	15 250,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
61561	Maintenance informatique	8 738,24	9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
61568	Entretien et réparations - Maintenance -Autres	280,78	300,00	300,00		300,00	300,00
6161	Primes d'assurances - Multirisques	124,80	300,00	0,00		0,00	0,00
6163	Primes d'assurances - Assurance transport	3 096,65	8 100,00	0,00		0,00	0,00
6165	Primes d'assurances - Responsabilité civile	1 122,22	1 140,00	300,00		300,00	300,00
61688	Primes d'assurance - Autres risques	6 033,98	6 100,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6184	Divers - Concours divers (cotisations...)	0,00	200,00	200,00		200,00	200,00
6188	Divers - Autres frais divers	257,00	300,00	300,00		300,00	300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CAPSA - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (DEPENSES D'EXPLOITATION)

6518	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires - Autres	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	19,16	950,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL GROUPE III		200 480,73	224 300,00	187 000,00		187 000,00		187 000,00

		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		2 337 880,11	2 295 750,00	2 146 050,00		2 146 050,00		2 146 050,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté								
005 Amortissement comptable excédentaires différés								
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		2 337 880,11	2 295 750,00	2 146 050,00		2 146 050,00		2 146 050,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CAPSA - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
73412	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD) - secteur des PA - SAAD (service d'aide et d'accompagnement �� domicile)	0,00	0,00	0,00		0,00
7388	Produits �� la charge d'autres financeurs - Autres	212,50	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE I		212,50	0,00	0,00		0,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

R��l n-2	Budget ex��cutoire n-1	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
6419	R��mun��rations du personnel non m��dical - Remboursements sur r��mun��rations du personnel non m��dical	514,00	45 000,00	20 000,00		20 000,00
6459	Charges de s��curit�� sociale et de pr��voyance - Remboursements sur charges de s��curit�� sociale et de pr��voyance	0,00	0,00	0,00		0,00
706	Prestations de services	3 700,00	0,00	0,00		0,00
706	Prestations de services	1 197 189,72	1 200 000,00	1 165 000,00		1 165 000,00
7488	Autres subventions et participations - Autres	78 700,00	0,00	0,00		0,00
7548	Remboursements de frais - Autres remboursements de frais	184 676,00	236 000,00	240 000,00		240 000,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	83,64	0,00	0,00		0,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres produits divers de gestion courante	8 400,75	9 250,00	7 300,00		7 300,00
TOTAL GROUPE II		1 473 264,11	1 490 250,00	1 432 300,00		1 432 300,00

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS BA CAPSA - Budget primitif de l'exercice 2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (RECETTES D'EXPLOITATION)

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		802 180,00	710 350,00		710 350,00		710 350,00
7718	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Autres	836 301,85	0,00	0,00		0,00		0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	3 895,07	0,00	0,00		0,00		0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	3 669,46	3 300,00	3 400,00		3 400,00		3 400,00
778	Autres produits exceptionnels	68,31	0,00	0,00		0,00		0,00
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	7 500,00	0,00	0,00		0,00		0,00
7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur dépréciations des actifs circulants	12 968,81	20,00	0,00		0,00		0,00
TOTAL GROUPE III		864 403,50	805 500,00	713 750,00		713 750,00		713 750,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I+GROUPE II+GROUPE III)		2 337 880,11	2 295 750,00	2 146 050,00		2 146 050,00		2 146 050,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté								
005 Amortissement comptable excédentaires différés								
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		2 337 880,11	2 295 750,00	2 146 050,00		2 146 050,00		2 146 050,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	4,50	2,28	6,78
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	2,75	0,89	3,64
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	1,75	1,39	3,14
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		14,00	0,00	14,00	9,14	3,00	12,14
Agent social	C	14,00	0,00	14,00	9,00	3,00	12,00
Assistant Socio Educatif	A	0,00	0,00	0,00	0,14	0,00	0,14
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Auxiliaire de soins	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS CAPSA - BP - 2026

Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		25,00	0,00	25,00	16,64	6,28	22,92

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				55 111,86		
Agent social	C	ANIM	367.0	694,63	A L 332 - 13	CDD
Agent social	C	MS	367.0	49 173,17	A L 332 - 13	CDD
Attaché	A	ADM	444.0	5 244,06	A L 332 - 13	CDD
TOTAL GENERAL				55 111,86		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « **contrats aidés** »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée en vertu des articles

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BUDGETS ANNEXES M22

Etablissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

Etat prévisionnel
des recettes et des dépenses (EPRD)

Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice : 2026

N° FINESS (entité juridique) : 490534732

Organisme gestionnaire : CCAS de la ville d'Angers

Statut de l'entité juridique : Etat & Col.Territ.

Adresse : Boulevard de la Résistance et de la Déportation - 49020 ANGERS CEDEX 2

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire : Christophe BÉCHU, Président

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens : 01/01/2018

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
Gaston BIRGÉ	66 boulevard Gaston Birgé - 49100 ANGERS	490003837	EHPAD		72	72	365	Oui	Non
César GEOFFRAY	15 rue César Geoffray - 49000	490541117	EHPAD		85	85	365	Oui	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Etablissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

GASTON BIRGE

Raison sociale :	Gaston BIRGÉ
FINESS ET :	490003837

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	314 673,69 €	282 611,10 €	323 050,00 €
607	Achats de marchandises			
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			

SERVICES EXTERIEURS

6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	891,93 €	479,32 €	1 000,00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	11 195,00 €	12 964,08 €	14 400,00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service			

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)			
6242	Transports d'usagers	32 679,14 €	35 180,93 €	33 500,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	8 890,29 €	7 257,78 €	9 000,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	212 790,26 €	207 395,73 €	200 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	332 397,88 €	319 095,47 €	330 300,00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	31 985,49 €	34 976,63 €	32 000,00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur			
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres		293,46 €	1 300,00 €

TOTAL GROUPE I	945 503,68 €	900 254,50 €	944 550,00 €
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
621	Personnel extérieur à l'établissement	44 155,43 €	25 961,73 €	20 500,00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	23 320,56 €	22 723,92 €	23 100,00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	2 566 399,04 €	2 518 530,76 €	2 582 000,00 €
642	Rémunérations du personnel médical			
643	Rémunération du personnel handicapé			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 039 645,51 €	1 066 625,45 €	1 082 900,00 €
646	Personnes handicapées			
647	Autres charges sociales	71 857,50 €	71 662,50 €	75 000,00 €
648	Autres charges de personnel	393,93 €	173,29 €	500,00 €

TOTAL GROUPE II	3 745 771,97 €	3 705 677,65 €	3 784 000,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE				
612	Redevances de crédit-bail			
613	Locations	79 390,21 €	78 169,60 €	76 700,00 €
614	Charges locatives et de copropriété			
615	Entretien et réparations	88 473,64 €	64 158,90 €	104 000,00 €
616	Primes d'assurances	9 104,93 €	11 562,82 €	7 300,00 €
617	Etudes et recherches			
618	Divers	3 304,80 €	2 825,60 €	2 950,00 €
623	Information, publications, relations publiques			
627	Services bancaires et assimilés			
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)			
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)			

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	422,40 €	422,40 €	500,00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 929,56 €	2 972,16 €	0,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
657	Subventions	27 797,00 €	28 912,00 €	29 000,00 €
658	Charges diverses de gestion courante			

CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières			
----	---------------------	--	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	13 026,70 €	2 256,29 €	8 000,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
678	Autres charges exceptionnelles	532,96 €	24,46 €	0,00 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	200 522,17 €	169 275,75 €	176 500,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir			
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation			
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	678,52 €	461,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières			
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires			
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
68748	Autres dotations aux provisions réglementées			
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles			
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)			
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)			

TOTAL GROUPE III	425 182,89 €	361 040,95 €	404 950,00 €
-------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES CHARGES	5 116 458,54 €	4 966 973,13 €	5 133 500,00 €
--------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

EXCEDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
------------------------------	---------------	---------------	---------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	5 116 458,54 €	4 966 973,13 €	5 133 500,00 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Accusé de réception en préfecture
049 264901458 20250617
DEL-2026-012a-DE
Reçu de la préfecture : 26/02/2026

Présentation des produits :

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
-----------	-----------------------	---------------

731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)			
731224/731	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
2132	Produits à la charge de l'Etat			
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)			
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)			
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 447 325,43 €	1 671 031,73 €	1 804 800,00 €
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	723 827,00 €	590 188,11 €	0,00 €
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	1 579 889,24 €	1 579 552,79 €	2 079 400,00 €
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	19 293,00 €	11 007,00 €	19 000,00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs			
TOTAL GROUPE I		3 770 334,67 €	3 851 779,63 €	3 903 200,00 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
-----------	-----------------------	---------------

70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 70823)	1 811,30 €	1 953,50 €	1 800,00 €
70821	Forfaits journaliers			
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
71	Production stockée			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations		4 489,15 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	91 521,86 €	90 264,50 €	92 000,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)			
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	200 429,69 €	200 189,01 €	202 000,00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical			
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	421,17 €		
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité			
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)			
TOTAL GROUPE II		294 184,02 €	296 896,16 €	295 800,00 €

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
-----------	-----------------------	---------------

76	Produits financiers			
----	---------------------	--	--	--

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	532,96 €	670 024,46 €	670 000,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)	756,53 €	6 913,18 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	38 426,02 €	31 971,01 €	21 400,00 €
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	10 870,05 €	105,00 €	0,00 €
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)			

AUTRES PRODUITS

7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
7815	Reprises sur provisions d'exploitation			
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants		678,52 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)			
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires			
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement			
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
78748	Autres reprises sur provisions réglementées			
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles			
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés)			
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS			
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
7895	Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)			
79	Transferts de charges			
TOTAL GROUPE III		50 585,56 €	709 692,17 €	691 400,00 €

TOTAL DES PRODUITS	4 115 104,25 €	4 858 367,96 €	4 890 400,00 €
---------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

DEFICIT PREVISIONNEL	1 001 354,29 €	108 605,17 €	243 100,00 €
-----------------------------	-----------------------	---------------------	---------------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	5 116 458,54 €	4 966 973,13 €	5 133 500,00 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)			
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)			

Ratios	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
Marge brute d'exploitation	-837 179,50 €	-646 279,84 €	-750 000,00 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	3 863 667,83 €	3 948 486,78 €	3 997 000,00 €
Taux de marge brute	-21,67%	-16,37%	-18,76%
Résultat net	-1 001 354,29 €	-108 605,17 €	-243 100,00 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	3 914 253,39 €	4 658 178,98 €	4 649 654,00 €
Taux de résultat	-25,58%	-2,33%	-5,19%

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,50	0,00	3,50	2,99	0,91	3,90
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,99	0,43	2,42
Attaché	A	0,50	0,00	0,50	0,00	0,48	0,48
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		17,50	0,00	17,50	22,48	9,74	32,22
Agent social	C	17,50	0,00	17,50	22,48	9,74	32,22
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		41,50	1,45	42,95	18,76	8,76	27,52
Aide soignant	B	18,00	0,00	18,00	12,85	6,66	19,51
Auxiliaire de soins	C	18,50	0,00	18,50	2,00	0,00	2,00
Cadre de santé paramédical	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier soins généraux	A	4,00	0,00	4,00	1,91	1,00	2,91
Médecin	A	0,00	0,40	0,40	0,00	0,30	0,30
Psychologue	A	0,00	1,05	1,05	0,00	0,80	0,80

Accusé de réception en préfecture
049-2649001-20240220_260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Birgé - BP - 2026

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,50	0,00	0,50	0,42	0,50	0,92
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,42	0,00	0,42
Animateur	B	0,50	0,00	0,50	0,00	0,50	0,50
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		64,00	1,45	65,45	45,65	19,91	65,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				319 399,53		
Agent social	C	MS	367.0	223 979,94	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Aide Soignant	B	MS	389.0	74 404,53	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Infirmier en Soins Généraux	A	MS	444.0	21 015,06	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
TOTAL GENERAL				319 399,53		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « **contrats aidés** »).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée en vertu des articles

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Birgé - BP - 2026

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Etablissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

CESAR GEOFFRAY

Raison sociale :	César GEOFFRAY
FINESS ET :	490541117

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	275 326,52 €	279 265,07 €	281 350,00 €
607	Achats de marchandises			
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			

SERVICES EXTERIEURS

6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	837,11 €	444,21 €	1 000,00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	11 459,00 €	13 383,50 €	16 500,00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service			

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)			
6242	Transports d'usagers	58 026,58 €	61 488,84 €	60 300,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	10 240,33 €	7 727,38 €	10 000,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	223 194,11 €	227 196,17 €	220 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	364 358,26 €	368 754,39 €	365 100,00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	39 399,32 €	36 570,09 €	40 000,00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur			
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	2 632,00 €	2 509,28 €	2 600,00 €

TOTAL GROUPE I	985 473,23 €	997 338,93 €	996 850,00 €
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

621	Personnel extérieur à l'établissement	276 887,30 €	226 228,45 €	280 500,00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	24 844,45 €	25 149,47 €	26 400,00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	2 762 541,69 €	2 783 255,72 €	2 581 900,00 €
642	Rémunérations du personnel médical			
643	Rémunération du personnel handicapé			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 118 149,30 €	1 161 399,51 €	1 217 700,00 €
646	Personnes handicapées			
647	Autres charges sociales	78 405,00 €	80 460,00 €	85 000,00 €
648	Autres charges de personnel	3 742,83 €	2 836,39 €	500,00 €

TOTAL GROUPE II	4 264 570,57 €	4 279 329,54 €	4 192 000,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

612	Redevances de crédit-bail			
613	Locations	437 647,68 €	474 199,25 €	447 500,00 €
614	Charges locatives et de copropriété			
615	Entretien et réparations	71 428,91 €	90 013,84 €	96 550,00 €
616	Primes d'assurances	10 190,06 €	12 088,93 €	7 100,00 €
617	Etudes et recherches			
618	Divers	3 416,40 €	3 170,80 €	2 750,00 €
623	Information, publications, relations publiques			
627	Services bancaires et assimilés			
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)			
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)			

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	316,80 €	316,80 €	400,00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
654	Pertes sur créances irrécouvrables		7 572,79 €	0,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
657	Subventions	33 350,00 €	30 058,00 €	30 100,00 €
658	Charges diverses de gestion courante			

CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières			
----	---------------------	--	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	2 436,89 €	35 460,27 €	13 500,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
678	Autres charges exceptionnelles	663,08 €	26,05 €	0,00 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	79 767,41 €	65 010,45 €	91 300,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir			
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation			
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	310,98 €	2 980,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières			
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires			
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
68748	Autres dotations aux provisions réglementées			
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles			
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)			
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)			

TOTAL GROUPE III	639 528,21 €	720 897,15 €	689 200,00 €
-------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES CHARGES	5 889 572,01 €	5 997 565,65 €	5 878 050,00 €
--------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

EXCEDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
------------------------------	---------------	---------------	---------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	5 889 572,01 €	5 997 565,65 €	5 878 050,00 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Accusé de réception en préfecture
049 26 4901 159 29920617
Date de récépissé : 26/02/2026

Présentation des produits :

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
-----------	-----------------------	---------------

731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)			
731224/731	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
2132	Produits à la charge de l'Etat			
732	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)			
733	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
733222	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)			
734	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	2 126 172,57 €	2 399 898,24 €	2 552 700,00 €
7351	Produits des EHPAD à la charge du département	705 320,75 €	627 059,80 €	0,00 €
7352	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	2 180 567,11 €	2 221 461,92 €	2 730 600,00 €
7353	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	10 434,00 €	12 992,00 €	20 000,00 €
7358	Produits à la charge d'autres financeurs			
738				
TOTAL GROUPE I		5 022 494,43 €	5 261 411,96 €	5 303 300,00 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
-----------	-----------------------	---------------

70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 70823)	2 500,40 €	2 443,60 €	2 400,00 €
70821	Forfaits journaliers			
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
71	Production stockée			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations			
75	Autres produits de gestion courante	31 893,45 €	33 237,75 €	34 500,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)			
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	118 991,92 €	65 229,99 €	63 000,00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical			
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	12 771,05 €	12 715,89 €	0,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité			
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)			
TOTAL GROUPE II		166 156,82 €	113 627,23 €	99 900,00 €

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
-----------	-----------------------	---------------

76	Produits financiers			
----	---------------------	--	--	--

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	663,08 €	330 026,05 €	330 000,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)	136,66 €	4 751,82 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	37 177,54 €	19 488,04 €	32 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	2 458,63 €	98,00 €	0,00 €
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)			

AUTRES PRODUITS

7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
7815	Reprises sur provisions d'exploitation			
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	44 589,34 €	310,98 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)			
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires			
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement			
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
78748	Autres reprises sur provisions réglementées			
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles			
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés)			
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS			
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
7895	Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)			
79	Transferts de charges			
TOTAL GROUPE III		85 025,25 €	354 674,89 €	362 000,00 €

TOTAL DES PRODUITS	5 273 676,50 €	5 729 714,08 €	5 765 200,00 €
---------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

DEFICIT PREVISIONNEL	615 895,51 €	267 851,57 €	112 850,00 €
-----------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	5 889 572,01 €	5 997 565,65 €	5 878 050,00 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)			
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)			

Ratios	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
Marge brute d'exploitation	-617 742,40 €	-519 049,69 €	-370 050,00 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	5 056 888,28 €	5 297 093,31 €	5 340 200,00 €
Taux de marge brute	-12,22%	-9,80%	-6,93%
Résultat net	-615 895,51 €	-267 851,57 €	-112 850,00 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	5 141 913,53 €	5 651 768,28 €	5 649 762,00 €
Taux de résultat	-11,98%	-4,74%	-1,98%

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,50	0,00	3,50	1,83	0,91	2,74
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	1,83	0,43	2,26
Attaché	A	0,50	0,00	0,50	0,00	0,48	0,48
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		23,50	0,50	24,00	22,91	13,01	35,92
Agent social	C	23,50	0,00	23,50	22,91	13,01	35,92
Assistant socio-éducatif	A	0,00	0,50	0,50	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		46,50	1,15	47,65	18,64	11,84	30,48
Aide soignant	B	21,00	0,00	21,00	17,64	6,92	24,56
Auxiliaire de soins	C	19,50	0,00	19,50	0,00	0,00	0,00
Infirmier soins généraux	A	5,00	0,00	5,00	0,00	4,62	4,62
Médecin	A	0,00	0,40	0,40	0,00	0,30	0,30
Psychologue	A	1,00	0,75	1,75	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
049-264904198-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception en préfecture : 26/02/2026

CCAS de la Ville d'Angers - CCAS Geoffray - BP - 2026

FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,50	0,00	1,50	1,00	0,50	1,50
Animateur	B	1,50	0,00	1,50	1,00	0,50	1,50
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		75,00	1,65	76,65	44,38	26,26	70,64

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				301 244,53		
Adjoint Administratif	C	ADM	367.0	2 297,38	A L 332 - 13	CDD
Agent social	C	MS	367.0	217 032,04	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Aide soignant	B	MS	389.0	75 581,66	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
Infirmier en Soins Généraux	A	MS	444.0	6 333,45	A L 332 - 13 L 332 - 23 1°	CDD
TOTAL GENERAL				301 244,53		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : «

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
 Date de réception en préfecture : 26/02/2026

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Synthèse des CRP

FINESS ET	490003837
Raison sociale	Gaston BIRGÉ

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	944 550,00 €	3 903 200,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 784 000,00 €	295 800,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	404 950,00 €	691 400,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 133 500,00 €	4 890 400,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	243 100,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	5 133 500,00 €	5 133 500,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESS ET	490541117
Raison sociale	César GEOFFRAY

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	996 850,00 €	5 303 300,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 192 000,00 €	99 900,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	689 200,00 €	362 000,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 878 050,00 €	5 765 200,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	112 850,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	5 878 050,00 €	5 878 050,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

OU

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
Déficit antérieur du CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL GENERAL

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2026

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 941 400,00 €	9 206 500,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	7 976 000,00 €	395 700,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	1 094 150,00 €	1 053 400,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	11 011 550,00 €	10 655 600,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	355 950,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	11 011 550,00 €	11 011 550,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	355 950,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	267 800,00 €	53 400,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	267 800,00 €	409 350,00 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	141 550,00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	1,33%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2026

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	141 550,00 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	25 000,00 €	25 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	424 000,00 €	164 377,63 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	590 550,00 €	189 377,63 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	401 172,37 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	590 550,00 €	590 550,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2026 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2026

FRNG estimé au 1er janvier 2026	0,00 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-401 172,37 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2026	-401 172,37 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2026

BFR estimé au 1er janvier 2026	0,00 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2026	0,00 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

Trésorerie au 1er janvier 2026	0,00 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-401 172,37 €
Trésorerie au 31 décembre 2026	-401 172,37 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

Ok

- (1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
 (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
 (3) ESSMS privés seulement

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20260217-DEL 2026-012a-DE
 Date de réception préfecture : 25/02/2026

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	22 644,52 €	9 828,02 €	10 177,63 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	8 138,21 €	325 425,67 €	154 200,00 €
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))			
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)	15 379,24 €	45 000,00 €	25 000,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)			
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES RESSOURCES	46 161,97 €	380 253,69 €	189 377,63 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	1 561 858,54 €	335 018,48 €	401 172,37 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 608 020,51 €	715 272,17 €	590 550,00 €

Emplois		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	1 456 163,62 €	191 178,09 €	141 550,00 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)			
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))			
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)	16 385,53 €	27 369,67 €	25 000,00 €
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	135 471,36 €	478 040,91 €	424 000,00 €
	- dont terrains			
	- dont agencements de terrains			
	- dont constructions			
	- dont installations techniques, matériel et outillage			
	- dont autres immobilisations corporelles	135 471,36 €	478 040,91 €	424 000,00 €
23	Immobilisations en cours		18 683,50 €	
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES EMPLOIS	1 608 020,51 €	715 272,17 €	590 550,00 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 608 020,51 €	715 272,17 €	590 550,00 €

(1): Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

ANNEXES

BUDGETS ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES		
PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Date délibération
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 1 525,00 € Budgets annexes M22 - Frais d'études et de recherche Durée : 5 ans - Bâtiments en dur 30 ans - Bâtiments préfabriqués 15 ans - Matériel 6 ans - Matériel biomédical 5 ans - Matériel informatique 5 ans - Outillage 10 ans - Automobiles, matériel roulant 8 ans - Mobilier 10 ans - Matériel de bureau 5 ans - Travaux d'agencement et d'installation 15 ans - Immobilisations incorporelles 5 ans - Logiciels 2 ans	20/02/2001

ETAT DES PROVISIONS**EHPAD GASTON BIRGE**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provision constitués au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques	461,00	15/10/2025	678,52	1 139,52	678,52	461,00

EHPAD CESAR GEOFFRAY

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provision constitués au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques	2 980,00	15/10/2025	2 421,64	5 401,64	310,98	5 090,66

CAP SENOR AIDANTS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provision constitués au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques	928,00	15/10/2025	2 551,69	3 479,69	19,61	3 460,08

MONPLAISIR

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provision constitués au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques	1 854,00	15/10/2025	212,04	2 066,04	212,04	1 854,00

ROBERT ROBIN

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provision constitués au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques	94,00	15/10/2025	0,00	94,00	0,00	94,00

SAINT-MICHEL

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provision constitués au	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques	23,00	15/10/2025	0,00	23,00	0,00	23,00

TABLEAUX RECAPITULATIFS GENERAUX

BUDGET PRINCIPAL
BUDGETS ANNEXES

Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Budget primitif 2026

RECETTES

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
Budget Principal				
002 Résultat de fonctionnement reporté	2 386 611,54	0,00	3 837 441,62	3 837 441,62
013 Atténuations de charges	41 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	0,00	214 000,00	214 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 640 100,00	0,00	2 459 700,00	2 459 700,00
74 Dotations et participations	18 214 650,00	0,00	18 136 900,00	18 136 900,00
75 Autres produits de gestion courante	98 538,46	0,00	66 958,38	66 958,38
SOUS TOTAL	23 630 900,00	0,00	24 718 000,00	24 718 000,00
Budgets annexes hors EHPAD				
Groupe 1 Produits de la tarification	5 282 850,00	0,00	5 468 850,00	5 468 850,00
Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	776 700,00	0,00	2 111 000,00	2 111 000,00
Groupe 3 Produits financiers et produits non encaissables	2 845 750,00	0,00	3 438 500,00	3 438 500,00
SOUS TOTAL	8 905 300,00	0,00	11 018 350,00	11 018 350,00
Budgets annexes EHPAD				
Groupe 1 Produits de la tarification	8 534 800,00	0,00	9 206 500,00	9 206 500,00
Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	518 800,00	0,00	395 700,00	395 700,00
Groupe 3 Produits financiers et produits non encaissables	75 000,00	0,00	1 053 400,00	1 053 400,00
SOUS TOTAL	9 128 600,00	0,00	10 655 600,00	10 655 600,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	41 664 800,00	0,00	46 391 950,00	46 391 950,00

INVESTISSEMENT

Chapitres	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
Budget Principal				
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 268 399,65	0,00	2 398 163,16	2 398 163,16
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
041 Opérations patrimoniales	9 900,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	49 900,35	0,00	68 236,84	68 236,84
13 Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
SOUS TOTAL	3 178 200,00	0,00	3 386 400,00	3 386 400,00
Budgets annexes hors EHPAD				
001 Excédent ou déficit d'investissement reporté	144 737,59	0,00	296 618,76	296 618,76
10 Dotations, fonds divers et réserves	16 662,41	0,00	18 831,24	18 831,24
13 Subventions d'investissement	83 900,00	0,00	68 300,00	68 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées	53 100,00	0,00	53 100,00	53 100,00
23 Immobilisations en cours	11 000,00	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	358 700,00	0,00	333 900,00	333 900,00
SOUS TOTAL	668 100,00	0,00	770 750,00	770 750,00
Budgets annexes EHPAD				
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 700,00	0,00	10 177,63	10 177,63
13 Subventions d'investissement	371 500,00	0,00	154 200,00	154 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
SOUS TOTAL	403 200,00	0,00	189 377,63	189 377,63
TOTAL INVESTISSEMENT	4 249 500,00	0,00	4 346 527,63	4 346 527,63

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Centre Communal d'Action Sociale
Budget principal + Budgets annexes
Budget primitif 2026

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
Budget Principal				
011 Charges à caractère général	4 706 500,00	0,00	4 704 500,00	4 704 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	9 039 898,00	0,00	8 449 000,00	8 449 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
65 Autres charges de gestion courante	9 073 502,00	0,00	10 829 500,00	10 829 500,00
66 Charges financières	60 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
67 Charges spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00
SOUS TOTAL	23 630 900,00	0,00	24 718 000,00	24 718 000,00
Budgets annexes hors EHPAD				
Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 659 835,00	0,00	2 354 450,00	2 354 450,00
Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	4 992 300,00	0,00	6 206 800,00	6 206 800,00
Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	2 253 165,00	0,00	2 457 100,00	2 457 100,00
SOUS TOTAL	8 905 300,00	0,00	11 018 350,00	11 018 350,00
Budgets annexes EHPAD				
Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 937 880,00	0,00	1 941 400,00	1 941 400,00
Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	8 163 000,00	0,00	7 976 000,00	7 976 000,00
Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	1 156 170,00	0,00	1 094 150,00	1 094 150,00
SOUS TOTAL	11 257 050,00	0,00	11 011 550,00	11 011 550,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	43 793 250,00	0,00	46 747 900,00	46 747 900,00

INVESTISSEMENT

Chapitres	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président	Vote du Conseil d'Administration
Budget Principal				
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	0,00	214 000,00	214 000,00
041 Opérations patrimoniales	9 900,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	142 470,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	462 400,00	69 000,00	222 500,00	222 500,00
21 Immobilisations corporelles	2 313 430,00	55 914,76	2 824 985,24	2 824 985,24
SOUS TOTAL	3 178 200,00	124 914,76	3 261 485,24	3 261 485,24
Budgets annexes hors EHPAD				
13 Subventions d'investissement	134 900,00	0,00	146 200,00	146 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées	52 875,00	0,00	53 100,00	53 100,00
21 Immobilisations corporelles	480 325,00	66 223,46	505 226,54	505 226,54
SOUS TOTAL	668 100,00	66 223,46	704 526,54	704 526,54
Budgets annexes EHPAD				
16 Emprunts et dettes assimilées	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21 Immobilisations corporelles	540 700,00	0,00	424 000,00	424 000,00
23 Immobilisations en cours	19 000,00	0,00	0,00	0,00
SOUS TOTAL	584 700,00	0,00	449 000,00	449 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	4 431 000,00	191 138,22	4 415 011,78	4 415 011,78

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026

- ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 11 janvier 2026

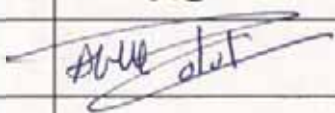
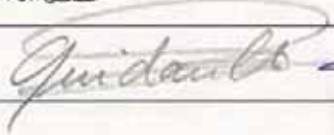
Présenté par (1),

Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée
 Représentant M. Christophe BECHU, Maire, Président



A ANGERS, le 17 janvier 2026

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session à ANGERS,
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

NOM ET PRENOM	SIGNATURE
Monsieur Richard YVON, Adjoint au Maire	Excusé
Madame Claudette DAGUIN, Conseillère Municipale	Excusée
Madame Anne-Marie POTOT, Conseillère Municipale	
Madame Christine STEIN, Conseillère Municipale	
Madame Augustine YECKE, Conseillère Municipale	Excusée
Monsieur Anthony GUIDAULT, Conseiller Municipal	
Madame Céline VERON, Conseillère Municipale	
Monsieur Benoit AKKAOUI, Administrateur	
Madame Cécile ALLEMAN, Administratrice	Excusée
Madame Nicole BERNARDIN, Administratrice	Excusée
Monsieur Philippe BOURGETEAU, Administrateur	
Monsieur Emmanuel LEFEBURE, Administrateur	
Madame Marie-Claire LUCAS, Administratrice	Excusée
Monsieur Antoine MASSON, Administrateur	Excusé
Monsieur Charles de MONTFERRAND, Administrateur	

Certifié exécutoire par (1) Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, compte tenu de la transmission en préfecture, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
 049-264901158-20260217-DEL-2026-012a-DE
 Date de réception préfecture : 26/02/2026